



INITIATIVE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE D'APA 2006-2016 :

SOUTIEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCÈS
ET DU PARTAGE DES AVANTAGES

A vibrant tropical forest scene featuring a waterfall cascading down a rocky ledge. The foreground is filled with dense green foliage, including large, feathery ferns and tall, slender trees. The background shows a misty, hazy view of the forest extending into the distance. The overall atmosphere is serene and natural.

BROCHURE ANNIVERSAIRE À L'OCCASION DE SES 10 ANS



CONTENU

Préfaces	
Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)	4
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB)	6
Équipe de l'Initiative APA	8
En route vers les Caraïbes et le Pacifique en passant par l'Afrique	10
Logiques d'intervention de 2006-2016	14
Chiffres budgétaires de 2006-2016	16
Donateurs	17
La parole est aux donateurs : Dr. Tania Rödiger-Vorwerk (BMZ)	18
Jean-Pierre Ndoutoum (IFDD)	19
Travail avec des utilisateurs commerciaux et non commerciaux	20
La parole est aux donateurs : Vidar Helgesen (Norvège)	26
Esben Lunde Larsen (Danemark)	27
Collaboration avec des fournisseurs et des gardiens	28
La parole est aux donateurs : Roberto Ridolfi (UE)	38
Laurence Breton-Moyet (AFD)	39
L'approche trirégionale	40
BIOPAMA	42
Afrique	44
Les Caraïbes	50
Le Pacifique	54
Sélection de titres de la presse	58
Interfaces aux processus internationaux	60
Droits de propriété intellectuelle	60
Agriculture	65
Élargissement de l'horizon APA	67
Création de connaissances	69
Communication et gestion des connaissances	74
Mentions légales	78



« NOUS CONTINUERONS
DE SOUTENIR
L'INITIATIVE APA »

Le ministère fédéral
allemand de la
coopération économique
et du développement

(BMZ) est fier d'avoir hébergé l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA durant sa première décennie. En fait, depuis presque vingt ans, le BMZ soutient le développement des capacités pour mettre en œuvre le troisième objectif de la Convention sur la diversité biologique (CDB) : l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation, connu sous l'abréviation « APA ». En 2006, en réponse aux demandes du Groupe africain, les gouvernements néerlandais et allemand ont créé l'Initiative APA pour contribuer au développement des capacités de négociations internationales en matière d'APA dans les pays en développement et assurer la continuité dans ce domaine.



Avec le soutien de l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA, des progrès significatifs ont été réalisés. La mise en œuvre nationale de l'APA a progressé et le Protocole de Nagoya a fait de grands pas lorsqu'on considère le nombre de ratifications à l'échelle du globe. L'Initiative APA facilite les accords APA concrets au bénéfice des populations autochtones et des communautés locales, du secteur privé, du monde universitaire et des pays fournisseurs. En même temps, elle soutient le développement de cadres réglementaires nationaux reposant sur les normes du Protocole de Nagoya, et continue de renforcer la position des pays de l'hémisphère sud en matière de négociations APA.

Avec l'APA, la CDB a ajouté une incitation économique à ses objectifs relatifs à la conservation, devenant ainsi le premier accord international en matière de biodiversité doté d'une dimension de développement durable. Le besoin de traiter les questions de diversité biologique comme un élément clef du développement durable a été largement reconnu. Par conséquent, les objectifs de développement durable (ODD) renvoient directement à l'APA dans son ODD 2 (Faim « zéro ») et ODD 15 (Vie terrestre). En outre,

le Protocole de Nagoya soutient indirectement au moins neuf autres objectifs de développement durable. Le succès des ODD dépend largement de l'appui de la classe politique et des milieux d'affaires, mais aussi de la société civile à l'échelle du globe. Pour que l'APA produise les effets souhaités sur le plan mondial, les gouvernements doivent établir des cadres réglementaires et des stratégies nationales qui encouragent l'élaboration d'accords APA solides entre les fournisseurs et les utilisateurs de ressources génétiques et des connaissances traditionnelles connexes. De plus, les détenteurs de connaissances traditionnelles et le secteur privé doivent être impliqués sur un pied d'égalité. De nombreux pays se tournent vers l'Initiative APA et son réseau de partenaires pour obtenir des conseils techniques durant ce processus multipartite.

L'Allemagne, étant l'un des bailleurs de fonds les plus dévoués dans le domaine de la diversité biologique au niveau mondial, est très attachée à la poursuite de son soutien à l'Initiative APA. Nous invitons toutes les parties prenantes à participer à cette grande entreprise. Passons au niveau supérieur pour que la mise en œuvre du Protocole de Nagoya contribue à la réalisation des trois objectifs de la CDB et à l'achèvement de l'Agenda de développement 2030.

L'objet de cette publication n'est pas que de dépendre des succès de l'Initiative APA durant cette dernière décennie. Elle présente également les défis et les leçons apprises de manière à servir de références pour tous ceux qui sont impliqués ou qui s'intéressent aux processus de mise en œuvre de l'APA. Nous espérons que cet ouvrage vous sera une aide précieuse.

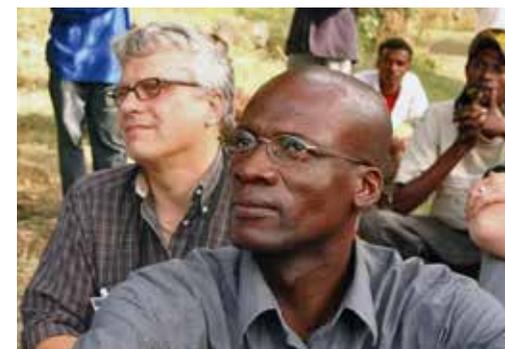
Nous souhaitons un joyeux anniversaire à l'Initiative APA à l'occasion de ses dix ans.

Dr. Tania Rödiger-Vorwerk

Directrice générale adjointe – Environnement et infrastructure



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement





« JE SUIS RECONNAISSANT ENVERS L'INITIATIVE APA POUR LE PARTENARIAT FRUCTUEUX »

Au cours des dix dernières années,

l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA est devenue un acteur clef dans la promotion de la mise en œuvre de l'un des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique : le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, soit la dimension de l'équité de la Convention. Durant cette période, le travail de l'Initiative APA s'est progressivement détourné du soutien aux négociations qui ont conduit à l'adoption du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (Protocole de Nagoya) pour se concentrer désormais sur l'appui de son entrée en vigueur et sa mise en œuvre au niveau national.



L'adoption du Protocole de Nagoya en 2010 a été une réalisation importante pour la communauté internationale. L'Initiative APA a contribué à cette réalisation en fournissant un soutien technique aux pays du Groupe africain durant les négociations. Depuis l'adoption du Protocole de Nagoya et en particulier depuis son entrée en vigueur en 2014, les efforts se sont concentrés sur l'appui de la mise en place du Protocole de Nagoya au niveau national. L'Initiative APA est un partenaire essentiel dans cet objectif que nous nous efforçons d'atteindre. Grâce à son approche multipartite, l'Initiative APA contribue à faire de l'APA une réalité tangible sur le terrain, en fournissant un soutien direct à de nombreux pays en Afrique, aux Caraïbes et dans la région du Pacifique et en établissant des ponts entre les gouvernements, les communautés autochtones et locales et les parties prenantes pertinentes issues de la communauté scientifique et du monde des affaires.

Dix ans après, l'Initiative APA continue d'être au premier plan des efforts pour susciter une prise de conscience, développer les capacités nationales et régionales, instaurer des relations de confiance entre les utilisateurs et les fournisseurs de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles connexes, contribuant ainsi à établir un cadre mondial effectif pour l'accès et le partage des avantages.

Au fur et à mesure que les pays œuvrent à l'application du Protocole et décident d'incorporer ses dispositions dans leur législation nationale, le soutien de l'Initiative APA est aujourd'hui plus important que jamais. C'est dans cet esprit que j'aimerais exprimer ma gratitude vis-à-vis des donateurs, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), la Direction générale de la Coopération internationale (DGIS), chargée de la coopération au développement du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), le Ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement du Royaume du Danemark, l'Union européenne et l'Agence Française de Développement (AFD), et les encourager à continuer de soutenir la réalisation des activités permanentes de l'Initiative APA.

Je suis reconnaissant de la collaboration de l'Initiative APA avec qui nous entretenons un partenariat fructueux et ce, depuis des années déjà. Cette publication est l'occasion de faire le bilan des expériences acquises, des étapes franchies avec succès et des obstacles ayant entravé la mise en œuvre de l'APA au cours de la dernière décennie. Elle permet également de mieux comprendre l'évolution du travail de l'Initiative APA, une œuvre qui j'espère continuera de porter ses fruits jusqu'à ce que le Protocole soit pleinement fonctionnel.

Dans les mois qui viennent, nous comptons sur l'adhésion de nombreux pays au Protocole de Nagoya et à l'établissement de cadres APA nationaux qui permettront de fournir la sécurité juridique et la transparence aux fournisseurs et aux utilisateurs de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles connexes de sorte que l'Initiative APA est tout à fait en mesure de contribuer à la réalisation des trois objectifs de la Convention ainsi qu'aux objectifs de développement durable.

Je suis très heureux de participer avec le BMZ et les autres partenaires à l'anniversaire des dix ans de l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA. Félicitations !

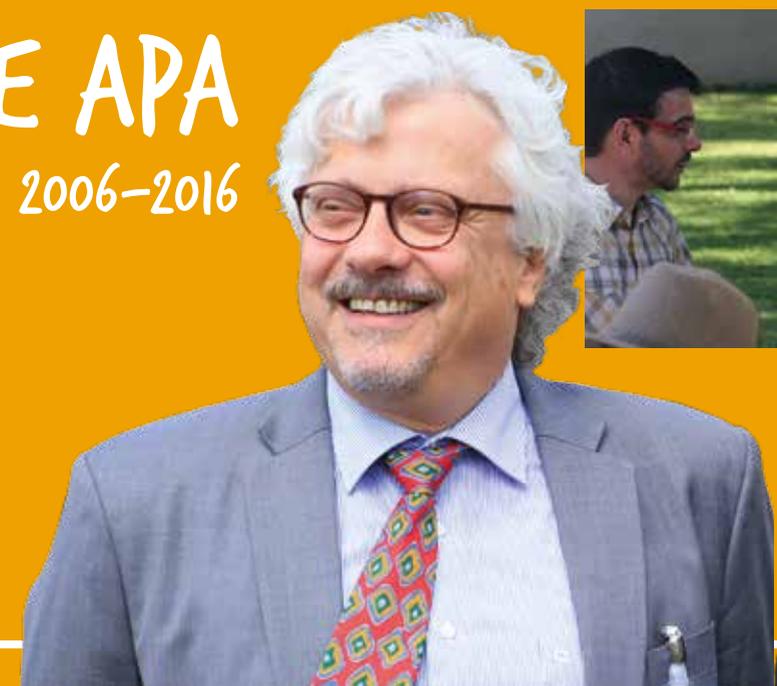
Dr. Braulio Ferreira de Souza Dias
Secrétaire exécutif de la Convention
sur la diversité biologique





ÉQUIPE INITIATIVE APA

2006-2016





EN ROUTE VERS LES CARAÏBES ET LE PACIFIQUE EN PASSANT PAR L'AFRIQUE

Ces dix dernières années, les instruments, méthodes et approches de l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA ont évolué avec les besoins des parties prenantes dans ce domaine. L'Initiative APA a commencé ses activités en Afrique en se concentrant sur les négociations internationales en matière d'APA et la formation sous-régionale, avant d'étendre son champ d'action aux pays des Caraïbes et du Pacifique en mettant progressivement l'accent sur la mise en œuvre de l'APA au niveau national. Son histoire remonte à un simple atelier tenu en 2005. Entre-temps, l'Initiative APA est passée par trois phases distinctes.

2006 – 2010 :

SOUTIEN OCTROYÉ AU GROUPE
AFRICAIN ET ÉMERGENCE D'UNE INITIATIVE
MULTIDONATEURS

Avant le Protocole de Nagoya, l'Initiative APA soutient le Groupe africain ainsi que des populations autochtones et des communautés africaines (PACL) dans les négociations internationales en matière d'APA. Elle le fait également au travers de formations sous-régionales pour faciliter les processus et les études impliquant de multiples parties prenantes.

Pour répondre aux besoins de renforcement des capacités en matière de négociations d'APA exprimés par les Africains, la Direction générale de la Coopération internationale (DGIS), chargée de la coopération au développement du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas cofinance l'atelier sous-régional portant sur le développement des capacités en matière d'APA qui se tient à Addis-Abeba en Éthiopie, en octobre 2005. Cet atelier est organisé à l'époque par la Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH appelée aujourd'hui « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ». Encouragées par les résultats substantiels de cet atelier et l'écho favorable des participants, la DGIS et la GTZ





◀
Fonctionnaires japonais et membres du Secrétariat de la CDB célébrant l'adoption du Protocole de Nagoya en 2010

◀◀
Sensibilisation à la bioprospection sur le terrain, Atsinanana, Madagascar 2008



◀
Coordination de délégués du Groupe africain durant la 6e rencontre du Groupe de travail APA, Genève, Suisse 2008

◀◀
Délégués participant à la 7e rencontre du groupe de travail sur l'APA, Paris, France 2009

lancent l'Initiative germano-néerlandaise de renforcement des capacités en matière d'APA pour l'Afrique à la huitième rencontre de la Conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique (CDB CdP 8) en mars 2006, à Curitiba, au Brésil. Depuis, le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) héberge l'Initiative APA.

À la demande de négociateurs africains et d'autres parties prenantes de poursuivre son soutien, l'Initiative APA se charge d'attirer d'autres donateurs. En 2008, l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (qui s'appelle désormais « Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) » rejoint l'initiative pour faire progresser l'intégration des pays africains francophones dans les activités de l'Initiative. Suivent les gouvernements norvégiens et danois en 2009, l'Union européenne en 2011, l'Agence Française de Développement (AFD) en 2014, ce qui permet à l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA de devenir une véritable institution multidonateurs.



Le coordinateur inter-sessionnel africain et négociateur en chef durant les négociations APA internationales



Femme berbère au Maroc
broyant des amandes du
fruit de l'arganier

Cartons repas : pause de midi, à la
réunion du Comité de pilotage africain de
l'Initiative APA, Paris, France 2016



2011 – 2014 :

SOUTIEN DE LA RATIFICATION, EXPANSION
VERS LES PAYS DES CARAÏBES ET DU
PACIFIQUE ET CONCENTRATION ACCRUE SUR
LES ASPECTS NATIONAUX

Après l'adoption du Protocole de Nagoya en 2010, l'Initiative APA et ses partenaires de mise en œuvre continuent de soutenir la coordination africaine, renforcent leur soutien au niveau des processus de ratification et commencent à appuyer les institutions gouvernementales dans l'élaboration de stratégies et de règlements APA. De plus, l'Initiative APA et ses partenaires affinent et mettent en œuvre des outils de soutien (p. ex.

les protocoles communautaires bioculturels), facilitent les échanges APA internationaux, créent des forums de discussion et renforcent la sensibilisation des politiques à l'APA. Des efforts sont déployés pour intégrer les PACL, le secteur privé et les chercheurs dans les processus APA nationaux et régionaux.

En septembre 2011, l'Initiative APA commence à recevoir des fonds européens, ce qui lui permet d'étendre ses activités aux pays des Caraïbes et du Pacifique. Cette extension bénéficie des leçons apprises en Afrique.

2015 – 2020

CONCENTRATION SUR LES PAYS
PARTENAIRES ET SUIVI DE TROIS PROCESSUS
D'APPUI FONDAMENTAUX

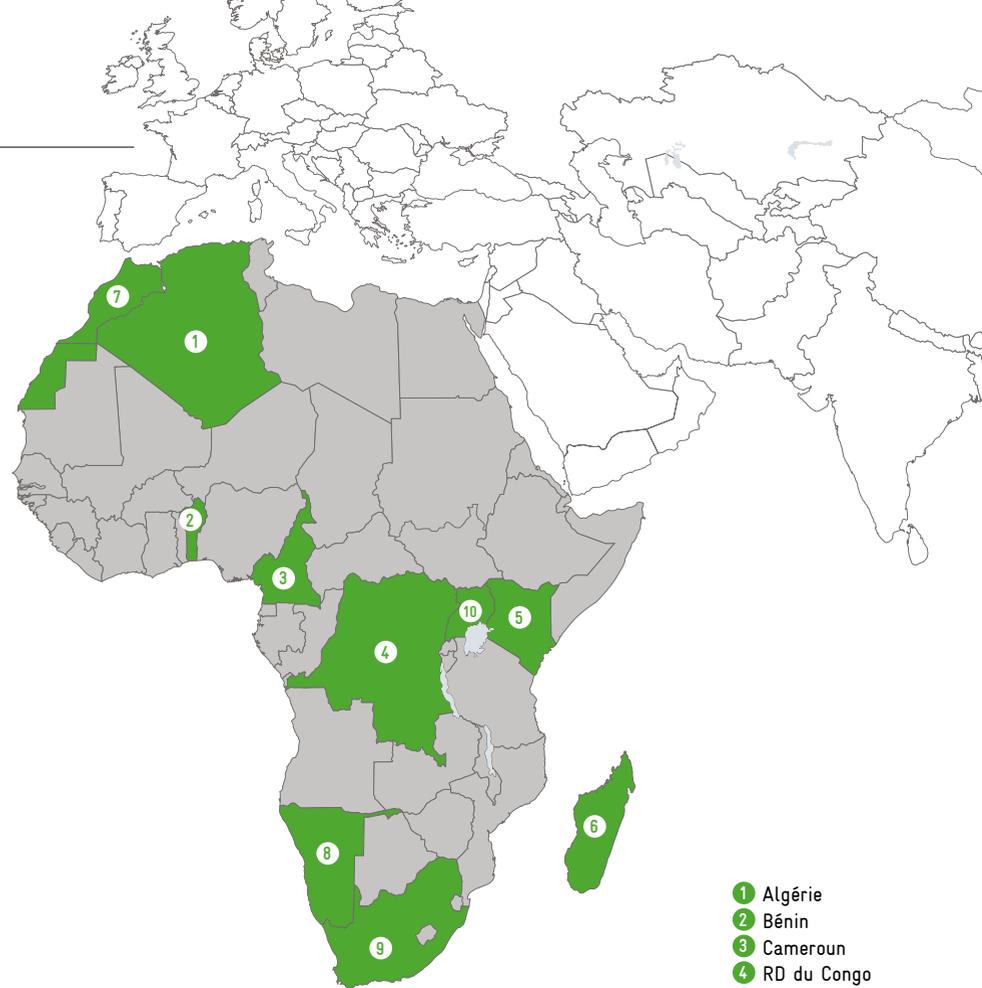
Après l'entrée en vigueur du Protocole de Nagoya en octobre 2014, l'Initiative APA intensifie son appui à la mise en œuvre nationale de l'APA tout d'abord dans dix pays africains partenaires. Ces derniers sont sélectionnés sur la base de l'intérêt général potentiel du secteur privé et de la recherche publique dans la bioprospection, les efforts et les capacités des gouvernements en matière d'APA et la volonté d'intégrer les PACL dans des chaînes de valeur conformes aux normes APA.

Dans les pays partenaires, l'Initiative APA soutient trois processus fondamentaux : développer et revoir les cadres réglementaires en matière d'APA, établir des accords APA justes et équitables et intégrer de manière effective les PACL dans les processus de régulation et de négociation respectifs. L'objectif général est de démontrer que lorsqu'ils fonctionnent correctement, les systèmes APA favorisent la conservation de la biodiversité, réduisent la pauvreté rurale et stimulent le développement national économique, scientifique et technique.

Pour assurer une base solide de soutien personnalisé dans les pays partenaires, l'Initiative APA procède à des évaluations participatives de l'avancement de leur mise en œuvre de l'APA. En fonction des résultats, des feuilles de route APA sont refondues ou élaborées en étroite collaboration avec des gouvernements nationaux et autres parties prenantes.

Les expériences et les leçons apprises sont développées et diffusées au travers de forums de discussion et d'échange régionaux et internationaux en vue de soutenir le « Cadre stratégique pour le renforcement des capacités et la mise en œuvre du Protocole de Nagoya » aux termes de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

**PAYS PARTENAIRES DE
L'INITIATIVE APA EN AFRIQUE
(JUILLET 2015)**



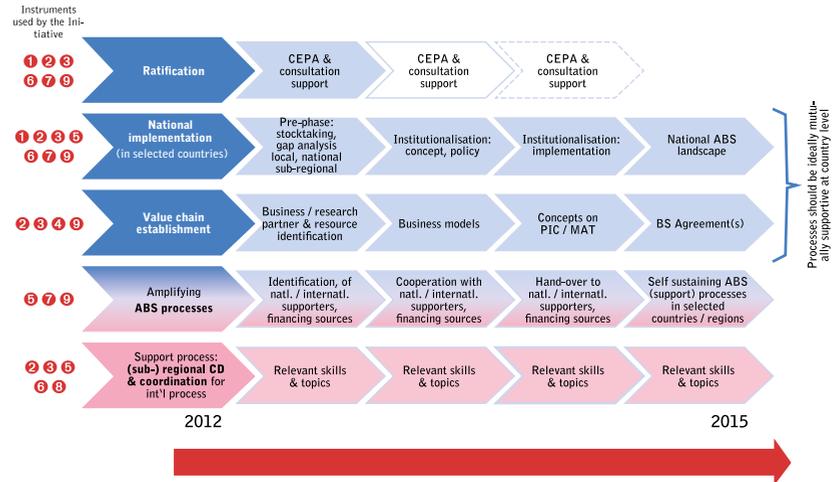
- 1 Algérie
- 2 Bénin
- 3 Cameroun
- 4 RD du Congo
- 5 Kenya
- 6 Madagascar
- 7 Maroc
- 8 Namibie
- 9 Afrique du Sud
- 10 Ouganda

LOGIQUES D'INTERVENTION 2006-2016

2006-2015 : LE PRINCIPE D'ASCENCEUR

Level of intervention	Preparation of national ABS authority	Other stakeholders	Main instruments
UN level	International negotiations	ABS authorities of other countries	<ul style="list-style-type: none"> Stakeholder inputs on ABS to relevant meetings Technical papers and studies CEPA for ABS
(Sub-) Regional level	Harmonisation of regulatory frameworks	ABS authorities of other countries	<ul style="list-style-type: none"> Multistakeholder workshops Information exchange / CHM Issue based trainings Technical papers and studies Best practices with research / private sector CEPA for ABS Targeted consultations
	Regional cooperation	Research Private sector Communities	<ul style="list-style-type: none"> Targeted consultations Multistakeholder workshops Peer-to-peer knowledge exchange Best practices with research / private sector CEPA for ABS
National level	Laws and regulations	Research Private sector Communities	<ul style="list-style-type: none"> Best practices with research / private sector Targeted consultations Peer-to-peer knowledge exchange CEPA for ABS
Local level	Implementation and monitoring	Communities Research Private sector	<ul style="list-style-type: none"> Best practices with research / private sector Targeted consultations Peer-to-peer knowledge exchange CEPA for ABS

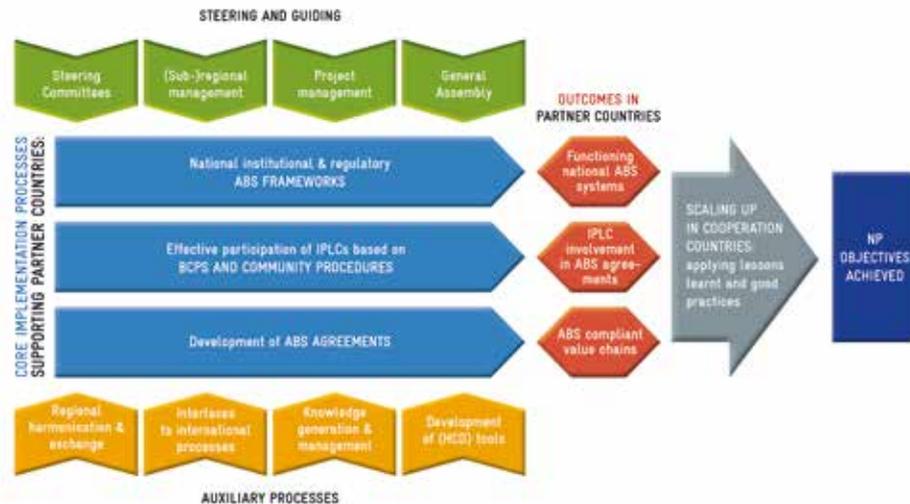
2012-2015 : PRINCIPAUX PROCESSUS ABORDÉS



Guidée par le principe d'ascenseur, l'Initiative APA poursuit ses objectifs avec succès en reliant le niveau local aux négociations de l'ONU et en promouvant l'interaction la plus large possible de toutes les parties prenantes.

- Multi-stakeholder workshops** to discuss emerging ABS issues using a participatory approach to define priorities for capacity development
- Thematic and/or stakeholder-focused training courses** to provide regionally tailored trainings on negotiation skills, legal issues, outreach, monitoring and project planning
- Peer-to-peer knowledge transfer** at national and local levels between partner countries as well as on a global level (e.g. through South-South-exchange), e.g. amongst administrators, private-sector representatives or decision-makers at the governmental level
- ABS best practices with the private sector**, including lessons learned in order to identify additional participants and potential investors with a view to initiate fair and equitable ABS business projects
- Information exchange and knowledge management** within the different stakeholder groups at the national level and on a regional/global level to e.g. develop a database on bioprospecting issues (incl. political and legal aspects)
- Technical papers and studies** to stimulate substantive discussion and give support to the decision making process
- Communication, Education and Public Awareness (CEPA)** for ABS with a view to developing strategies, tools and outreach materials for communication ABS to different target group
- Active participation of and/or substantial **inputs** by partner country representatives to important **ABS meetings at UN level** – providing methodological guidance and thematic input to the international negotiation process through preparatory meetings and delegate's briefings
- Targeted consultations with relevant stakeholders and gate keepers in **ABS relevant decision making** processes at national and sub-regional levels

2015-2020 : PROCESSUS PRINCIPAUX DE MISE EN ŒUVRE



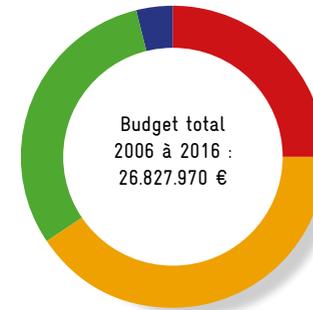
L'Initiative APA répond au nombre grandissant de demandes de soutien de la mise en œuvre de l'APA en apportant son expertise dans trois processus principaux : élaborer et réviser les cadres réglementaires et législatifs en matière d'APA, négocier des accords APA justes et équitables et intégrer les PACL dans les processus de négociation respectifs.

Les leçons tirées des activités de l'Initiative APA viennent directement soutenir celles du Secrétariat de la CDB dans la mise en œuvre et l'élaboration du cadre stratégique visant le renforcement des capacités et le développement pour soutenir la mise en œuvre effective du Protocole de Nagoya.

(CHIFFRES BUDGÉTAIRES 2006-2016)

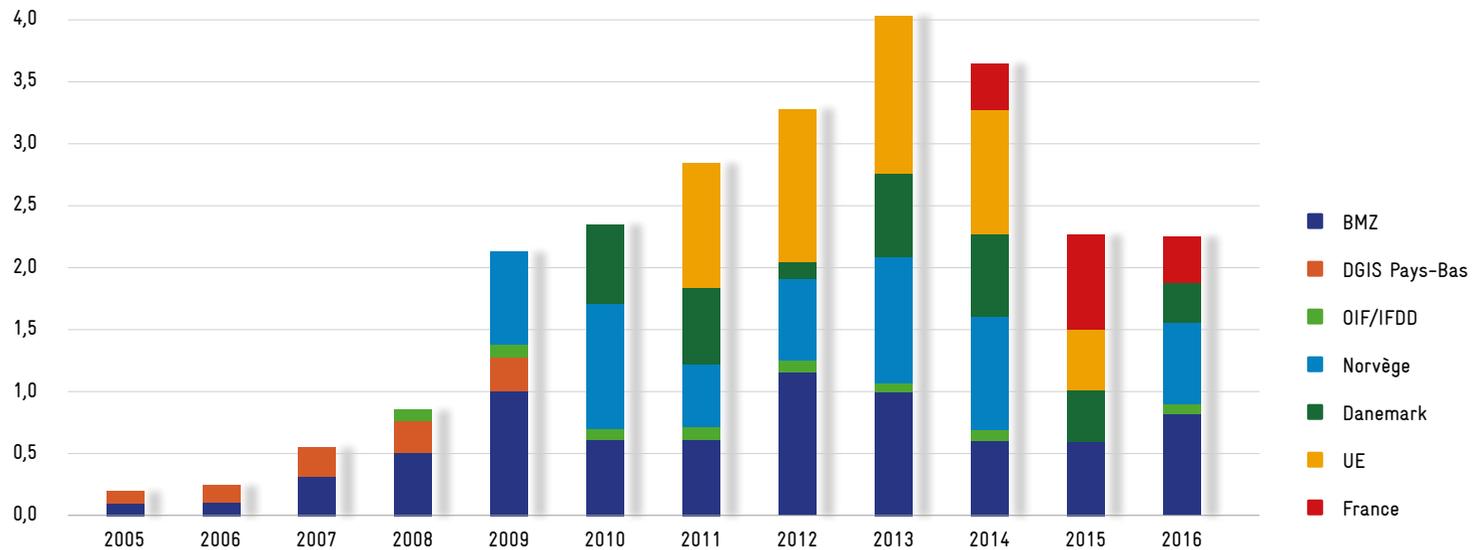
BUDGETS PAR PHASE

- 2005-2007 : 1.000.000 €
- 2008-2011 : 8.170.778 €
- 2012-2014 : 10.947.314 €
- 2015-2017 : 6.709.878 €



ENGAGEMENT DES DONATEURS

Millions Euro





DONATEURS



Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), Bonn/Allemagne

Donateur depuis 2005
Engagement : 7.323.212 Euro



Direction générale de la Coopération internationale (DGIS) du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, La Haye/Pays-Bas

Donateur de 2005 à 2009
Engagement : 1.027.778 Euro



Organisation Internationale de la Francophonie/Institut de la Francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD), Québec/Canada

Donateur depuis 2008
Engagement : 745.000 Euro



Ministère norvégien des Affaires étrangères, Oslo/Norvège

Donateur depuis 2009
Engagement : 5.520.108 Euro



Gouvernement du Royaume du Danemark, Copenhague/Danemark

Donateur de 2010-2016
Engagement : 3.505.206 Euro



Secrétariat Union européenne/Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), Bruxelles/Belgique

Donateur depuis 2011
Engagement : 5.000.000 Euro



Agence Française de Développement (AFD)

Donateur depuis 2014
Engagement : 2.250.000

Mis en œuvre par la GIZ



DR. TANIA RÖDIGER-VORWERK
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURE
MINISTÈRE FÉDÉRAL ALLEMAND DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT (BMZ)

Quelle a été votre principale motivation pour rejoindre l'Initiative APA ?

La protection et l'utilisation durable de la diversité biologique sont au centre de l'attention du BMZ et ce, depuis des années, parce qu'une biosphère riche et saine constitue les fondements de la vie humaine sur terre. Dans ce contexte, l'APA est un élément clef puisqu'il ajoute une dimension économique à la conservation de la biodiversité. Dès la fin des années 1990, le BMZ a financé plusieurs projets de renforcement des capacités et de développement en matière d'APA. Vers 2005, le moment est venu d'intensifier les approches nationales et, en collaboration avec les Pays-Bas, nous avons financé un atelier sous-régional portant sur le renforcement des capacités en matière d'APA pour des parties prenantes provenant de l'Afrique anglophone. La rétroaction s'avérant très positive et les résultats étant probants, nous avons décidé d'héberger ce qui allait devenir l'Initiative APA. Nous n'avons jamais regretté ce bon investissement et avons décidé de poursuivre l'entreprise afin de mettre en œuvre le Protocole de Nagoya.

À votre avis, quelles sont les réalisations marquantes de l'Initiative APA ?

Lorsque je songe aux dix dernières années, il y a plus d'une réalisation marquante qui traverse mon esprit. Permettez-moi néanmoins de me concentrer sur deux points. Le soutien ciblé de l'Initiative APA a permis que les intérêts africains soient pris en compte dans le Protocole de Nagoya. De façon générale, ce soutien a été la condition préalable pour déclencher la mise en œuvre de l'APA sur le continent. En effet, pour que les activités de mise en œuvre de l'APA soient efficaces, il est utile d'avoir un accompagnement au niveau international. Sous l'égide de la COMIFAC, l'Initiative APA a réussi à fournir un appui conséquent dans l'élaboration des lignes directrices de l'Union africaine en matière d'APA et de la stratégie sous-régionale en matière d'APA.

Qu'est-ce que vous attendez de l'APA/Initiative APA à l'avenir pour ce qui est du programme de développement de vos institutions et du programme de développement international ?

L'Initiative APA pourrait contribuer grandement à l'achèvement des objectifs de développement durable et notamment des ODD 2 et 15. J'attends de l'Initiative APA qu'elle exploite ce potentiel en continuant d'apporter son soutien à ceux qui se trouvent « sur le terrain », mais aussi à la classe politique. Deux exemples : Je l'encourage à soutenir les négociations des accords APA pour les produits naturels autochtones étant donné que ceux-ci non seulement prouvent la validité du concept, mais aussi permettent de motiver d'autres parties prenantes à conclure des accords similaires. Par ailleurs, il est essentiel que l'Initiative APA et ses partenaires poursuivent leurs efforts pour que le Protocole de Nagoya et le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture puissent être mis en œuvre de manière harmonisée, de manière à libérer tout le potentiel de l'APA à contribuer à la sécurité alimentaire.





JEAN-PIERRE NDOUTOUM
DIRECTOR INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (IFDD)
ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE



Quelle a été votre principale motivation pour rejoindre l'Initiative APA ?

Une des priorités de l'IFDD est de soutenir les pays dans les négociations internationales de la CDB. À cet égard, l'Initiative APA a été le partenaire idéal avant l'arrivée du Protocole de Nagoya en soutenant le Groupe africain et les populations autochtones et communautés locales africaines durant les négociations du Protocole de Nagoya. Depuis son adoption, nous avons continué d'apporter notre soutien pour que les pays francophones soient bien intégrés dans toutes les activités menées par l'Initiative APA.

À votre avis, quelles sont les réalisations marquantes de l'Initiative APA ?

L'Initiative APA a toujours fait en sorte que les pays africains francophones soient intégrés de manière adéquate dans les processus régionaux et internationaux liés à l'APA, que ce soit au travers de la traduction de documents techniques ou d'interprétations simultanées vers l'anglais ou le français durant les sessions d'informations pour les rencontres de délégués et les réunions de coordination. De plus, l'Initiative APA a soutenu nos efforts persistants pour accroître la sensibilisation aux questions d'APA à des niveaux politiques élevés comme Rio +20 et ce, de manière active.

Qu'est-ce que vous attendez de l'APA/Initiative APA à l'avenir pour ce qui est du programme de développement de votre institution et du programme de développement international ?

Au niveau mondial, les pays élaborent et mettent à jour leurs cadres juridiques pour mettre en œuvre le Protocole de Nagoya. L'Initiative APA devrait consolider et étendre son champ d'action à d'autres pays, de préférence de langue française. En effet, il y a encore beaucoup de pays qui n'ont toujours pas les capacités et l'infrastructure nécessaires pour mettre en place un système de permis pertinent aux questions liées au Protocole de Nagoya et s'engager dans la voie de la valorisation de leurs atouts en matière de biodiversité.



Femme creusant une terrasse pour stopper l'érosion du sol, Lushoto, Tanzanie



TRAVAILLER AVEC DES UTILISATEURS COMMERCIAUX ET NON COMMERCIAUX

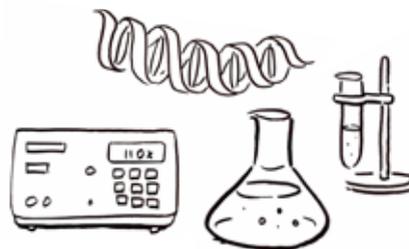
La CDB et son Protocole de Nagoya établissent des normes claires : si les utilisateurs du secteur privé ou du secteur public utilisent des ressources génétiques à des fins de recherche et de développement, les avantages qui en résultent doivent être partagés avec le fournisseur et ce, de manière juste et équitable.



Le fournisseur de ressources génétiques qui provient généralement du pays où se trouvent les ressources, peut, par exemple, être un organisme de réglementation gouvernemental, un service de recherche du secteur académique, un représentant d'une communauté autochtone ou même un propriétaire privé.

Pour que les utilisateurs et les fournisseurs puissent s'engager dans une relation conforme au Protocole de Nagoya, il est nécessaire de créer un climat de confiance réciproque et de compréhension mutuelle, ce qui est exactement ce que l'Initiative APA soutient au travers de formations et de sessions d'échange pour les utilisateurs et les fournisseurs.

Déjà durant les négociations du Protocole de Nagoya, l'Initiative APA a facilité les échanges entre les négociateurs africains et le milieu des affaires en marge des différentes réunions du Groupe de travail sur l'accès et le partage des bénéfices sous l'égide de la CDB.



*Centre National pour la Recherche Scientifique
et Technique (CNRST), Rabat, Morocco 2015*



Organisé en Afrique du Sud avec l'Union pour le Commerce Biologique Éthique (UEBT), la société PhytoTrade Africa (PTA) et la Chambre de commerce internationale, le forum des affaires sur l'APA constitue une étape importante. Ce forum jette les bases d'échanges ultérieurs pour améliorer la compréhension mutuelle entre le secteur privé et les négociateurs africains, notamment en ce qui concerne les règles de confidentialité et la divulgation de l'origine, p. ex. lors du dépôt d'un brevet.

Le suivi est appuyé, entre autres, par une série de dialogues commerciaux APA qui se déroulent depuis 2010 chaque année au Danemark, à Copenhague, au ministère de l'environnement. Ces dialogues ont pour objet d'encourager le développement de visions et de concepts concrets de partenariats équitables Nord-Sud. Leur objectif ultime est d'avoir des accords APA qui fonctionnent.



Même si le dialogue reste crucial pour assurer l'implication du secteur privé dans le monde APA, l'appui technique n'en reste pas moins important lui aussi. Ce dernier peut inclure l'établissement de contrats avec les responsables gouvernementaux, les ONG et les chargés de projets de développement dans les pays fournisseurs ou la traduction en termes commerciaux des documents politiques en matière d'APA. Pour aider les fournisseurs à mieux comprendre les exigences des différents utilisateurs, l'Initiative APA, People and Plants International et l'Université de Cape Town (UCT) développent des dossiers infographiques couvrant les spécificités telles que les tend-

ances du marché et de la recherche dans six secteurs industriels liés aux ressources génétiques.

L'accès et le partage des avantages figurent parmi les priorités internationales. Les entreprises privées doivent répondre à cette réalité. Confrontées à un nombre grandissant de réglementations APA, elles se doivent d'intégrer l'APA dans leurs procédures d'exploitation normalisées. Des entreprises et des associations commerciales demandent alors à l'Initiative APA de les conseiller dans l'élaboration de chaînes de valeur conformes à l'APA sur la base d'accords juridiques « post Nagoya ».

Couronnement du Président de Mane Americas, avant la validation de conventions convenues d'un commun accord (CCCA) conclues avec le Royaume du Magha-Bamumbu, Cameroun 2015



1er dialogue commercial, Hammanskraal, Afrique du Sud 2009





Le Protocole de Nagoya s'applique également à la recherche non commerciale et c'est la raison pour laquelle l'Initiative APA encourage l'échange avec des institutions académiques spécialisées dans la recherche telles que les musées d'histoire naturelle, les jardins botaniques, la World Federation of Culture Collections et les fondations de recherche. Cette coopération permet à l'Initiative APA de mieux informer et de conseiller les chargés de la mise en œuvre de l'APA au niveau national et ce, de manière appropriée, sur la base d'exigences et d'approches sectorielles.

L'Initiative APA est invitée de nombreuses fois à apporter des contributions utiles lors d'événements orientés vers les utilisateurs organisés, par exemple, par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le réseau industriel de la Cosmetic Valley ou la chambre de commerce et d'industrie brésilienne. Ces invitations montrent que les parties prenantes valorisent le rôle de facilitateur et de courtier de connaissances de l'Initiative APA quand il s'agit d'impliquer le monde des affaires dans le système APA.



Recherche biochimique sur les molécules actives, Porto Novo, Bénin 2009

Le chemin vers l'accord APA est parfois semé d'embûches... mais en joignant ses forces, on arrive à se rendre à la négociation des CCCA relatives à l'échinops, Magha-Bamumbu, Cameroon 2015





ECHINOPS AU CAMEROUN POUR TÂCHER DE BIEN FAIRE EN MATIÈRE D'APA

Au Cameroun, l'Initiative APA soutient les négociations de conditions convenues d'un commun accord (CCCA) entre la société française de création d'arômes et de parfums, V. Mane Fils, et le Royaume de Magha-Bamumbu.

Le processus commence en 2012 au moment où Mane s'intéresse au potentiel commercial d'Echinops giganteus, une plante herbacée vivace de la famille des chardons qui pousse au Cameroun, en haute altitude. Étant donné qu'une grande partie des affaires de Mane dépendent de ressources naturelles, cette société avait déjà connaissance du Protocole de Nagoya. Mane décide donc de faire de l'exploitation de l'échinops sa première chaîne de valorisation conforme

aux règles APA, sur la base de Conditions convenues d'un commun accord (CCCA).

Sur la base des résultats d'une enquête menée par l'organisation non gouvernementale camerounaise ERUDEF, Mane choisit le Royaume du Magha-Bamumbu, comme partenaire local, principalement parce que l'échinops est largement répandu et facile d'accès, dans cette région.

En liaison avec le « Projet GIZ d'appui régional à la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) », un projet com-

mandité par le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ, l'Initiative APA propose d'apporter son soutien dans la négociation de conditions convenues d'un commun accord et l'élaboration d'une législation intérimaire en matière d'APA au travers d'un décret ministériel.

Finalement, en mai 2014, Mane et le ministère camerounais de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED) signent un protocole d'accord portant sur l'APA résultant de l'usage de l'échinops durant la phase initiale de recherche.

En janvier 2015, le ministère octroie à Mane la permission de lancer la phase de commercialisation. Ceci ouvre la porte aux négociations des premières conditions convenues d'un commun accord au Cameroun. Appuyées par l'Initiative APA, ces négociations se tiennent dans la capitale, à Yaoundé ainsi qu'au Royaume du Bamumbu à 2 700 m d'altitude sur le Mont Cameroun. Finalement, le 2 avril 2015, le Roi du Bamumbu, le ministre délégué au MINEPDED et Mane signent officiellement les CCCA.

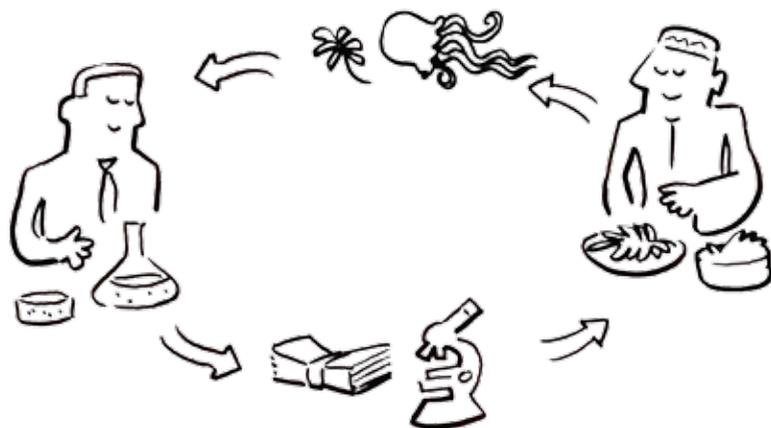
Le Royaume de Bamumbu fonde une coopérative et construit des stations de séchage pour l'échinops avec les fonds octroyés par Mane au départ. Peu après la signature de l'accord, la coopérative met à disposition de la société Mane une tonne d'échinops frais.

Motivé par ces bonnes expériences, il est probable que le Cameroun développera prochainement une réglementation intérimaire en matière d'APA et ratifiera le Protocole de Nagoya. Mane, quant à elle, a déjà lancé la phase de commercialisation et démarré des négociations sur d'autres espèces intéressantes afin de poursuivre sa collaboration avec le Cameroun. COMIFAC a intégré un nouveau module de mise en œuvre de l'APA en Afrique centrale qui permettra de disséminer l'expérience camerounaise dans la région.



UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'APA

En 2015, l'Initiative APA conclue un partenariat avec PhytoTrade Africa (PTA) et l'Union pour le Commerce Biologique Éthique (UEBT), pour former une alliance dédiée au soutien des parties prenantes de manière à ce qu'elles puissent relever les défis liés à l'APA et « mener à bien leurs projets APA ». Les trois organisations couvrent différents volets des chaînes de valeur qui doivent être conformes à l'APA : l'Initiative APA se concentre principalement sur les autorités nationales et les PACL, tandis que PTA et UEBT ont un meilleur accès aux autres acteurs de chaînes de valeur, en particulier les opérateurs du secteur privé. Qu'il s'agisse de simples coopératives africaines, de PME exportatrices ou de multinationales, les entreprises ont besoin non seulement de comprendre et de tenir compte des réglementations APA mais aussi de réagir aux demandes changeantes du marché comme par exemple le fait que les consommateurs font reposer de plus en plus leurs décisions d'achat sur des critères éthiques.



DIALOGUES COMMERCIAUX SUR L'APA



➤
4e dialogue commercial, Copenhague, Danemark 2015



➤
3e dialogue commercial, Copenhague, Danemark 2013



Visite du Centre de recherche et innovation L'Oréal et du « concept store » WELEDA à l'issue de la conférence « Beauty of Sourcing with Respect », Paris, France 2016



Organisés par l'Initiative APA, quatre dialogues commerciaux sur l'APA tenus au ministère danois de l'environnement permettent de rassembler des représentants du secteur privé et du secteur public pour renforcer leur coopération dans la mise en œuvre de chaînes de valeur en conformité avec l'APA. Chaque dialogue porte un accent différent. Les participants discutent du fait que l'accès et les modèles de recherche et de développement diffèrent selon les secteurs d'utilisation. Les débats de haut niveau du ministère danois de l'environnement font également l'objet d'un dialogue. Au cours de ces débats, les participants élaborent des recommandations à inclure dans le débat politique. En promouvant l'engagement actif du secteur privé dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya, ces dialogues encouragent le développement de visions et de concepts concrets pour des partenariats Nord-Sud équitables.



CONFÉRENCE UEBT : BEAUTY OF SOURCING WITH RESPECT

Depuis 2013, l'Initiative APA est partenaire de la conférence « Beauty of Sourcing with Respect » – la beauté du sourcing respectueux (BSR) que l'UEBT organise chaque année. Cette conférence réunit des représentants du monde des affaires, de gouvernements et d'organisations non gouvernementales impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans l'innovation fondée sur la diversité biologique. Les participants ont ainsi la possibilité de rencontrer des experts réputés et d'apprendre plus sur les normes de conformité nationales et internationales ainsi que sur les tendances du marché. Dans la foulée de la conférence BSR, l'UEBT et l'Initiative APA organisent régulièrement des échanges techniques pour les fournisseurs et les utilisateurs issus du secteur des produits cosmétiques, de la nutrition et des produits phytosanitaires pour discuter du comment la bioprospection et les chaînes de valeur peuvent être rendues conformes aux exigences de l'APA.



VIDAR HELGESEN
MINISTÈRE NORVÉGIEN DU
CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Quelle a été votre principale motivation pour rejoindre l'Initiative APA ?

La Norvège a une longue tradition en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité et d'activités visant la protection de l'environnement et la promotion du développement. L'Initiative APA nous a permis de joindre nos forces à celles d'autres donateurs pour renforcer les capacités dans les pays en développement et promouvoir la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Notre coopération avec l'Initiative APA est un moyen efficace pour poursuivre les objectifs de la Convention sur la diversité biologique et du Protocole de Nagoya.

À votre avis, quelles sont les réalisations marquantes de l'Initiative APA ?

À bien des égards nous considérons les résultats de l'Initiative comme une réussite. Nous souhaitons souligner son apport précieux s'agissant de renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans un domaine relativement complexe et notamment dans son soutien des pays africains dans les efforts qu'ils déploient pour ratifier et mettre en œuvre le Protocole de Nagoya.

Qu'est-ce que vous attendez de l'APA/Initiative APA à l'avenir pour ce qui est du programme de développement de votre institution et du programme de développement international ?

Du point de vue norvégien, nous sommes convaincus que l'Initiative continuera d'être une source de connaissances et de compétences pour tout ce qui touche la mise en œuvre de l'APA. En revanche, il conviendra de montrer que la mise en œuvre du Protocole de Nagoya n'est pas une fin en soi, mais qu'elle contribuera à mettre en place l'Agenda 2030. Continuez l'excellent travail que vous faites !



Une poignée de fruits de
Marula. Coopérative de femmes
Eudofano - Namibie



ESBEN LUNDE LARSEN
MINISTRE DANOIS DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ALIMENTATION



Quelle a été votre principale motivation pour rejoindre l'Initiative APA ?

D'entrée de jeu, le soutien danois s'est concentré sur la création d'une sécurité juridique pour les utilisateurs de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées et, en définitive, sur la création de chaînes de valeur conformes aux règles de l'APA. Pour nous, l'Initiative APA est le partenaire idéal quand il s'agit de déployer le potentiel énorme des mécanismes APA comme instrument fondé sur le marché et de contribuer à mettre fin à la pauvreté. Je m'explique : notre première activité en collaboration avec l'Initiative APA a été de soutenir un échange entre des ministres africains et des ministres européens durant la période préparatoire du Protocole de Nagoya.

À votre avis, quelles sont les réalisations marquantes de l'Initiative APA ?

Je suis convaincu que le dialogue est essentiel. Ce n'est donc pas un hasard si les « Dialogues de Copenhague » se sont tenus quatre fois au Danemark jusqu'à présent. Grâce à l'Initiative APA ces quatre dialogues commerciaux APA internationaux ont contribué de manière substantielle à promouvoir une compréhension commune des défis auxquels se voient confrontés et les utilisateurs et les fournisseurs de ressources génétiques dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya.

Qu'est-ce que vous attendez de l'APA/Initiative APA à l'avenir pour ce qui est du programme de développement de votre institution et du programme de développement international ?

J'espère sincèrement que le protocole APA soit appliqué en pratique avec succès et qu'un nombre d'accords APA concrets soit établi entre les utilisateurs et les fournisseurs de ressources génétiques. J'attends de l'Initiative APA qu'elle crée un environnement propice, fondé sur la confiance entre les pays détenteurs d'une diversité biologique intéressante et les entreprises qui requièrent de nouvelles ressources pour pouvoir innover. Je m'explique : l'Initiative APA peut jouer un rôle crucial en facilitant les mécanismes APA de manière à contribuer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

DANISH MINISTRY
OF THE ENVIRONMENT

COLLABORATION AVEC DES FOURNISSEURS ET DES GARDIENS

L'Initiative APA soutient les pays fournisseurs de ressources génétiques issus d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dans la mise en œuvre de l'APA et du Protocole de Nagoya au niveau national. Les décideurs politiques et les législateurs sont conseillés quant aux options de politiques en matière d'APA, aux implications légales et aux exigences techniques pour les dispositions législatives et réglementaires nationales en matière d'APA. Les autorités nationales reçoivent un soutien technique, par exemple, pour traiter les demandes d'accès ou faciliter les partenariats APA.

En tant que gardiens de ressources génétiques et détenteurs de connaissances traditionnelles associées, les populations autochtones et communautés locales (PACL) reçoivent un soutien pour renforcer leurs positions dans les négociations d'accords APA et définir leurs rôles dans les chaînes de valeur en émergence.





PROJET PNUE/FEM-4 DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR L'AFRIQUE

En 2014, l'Initiative APA réussit à mettre en œuvre un projet régional de renforcement des capacités pour l'Afrique, projet commandité par PNUE/FEM-4. Dans le cadre de ce projet quadriennal, l'Initiative APA soutient l'élaboration de réglementations et de stratégies APA au Cameroun, au Kenya, à Madagascar, au Sénégal et en Afrique du Sud. De plus, une série d'études interconnectées reposant sur la recherche documentaire en ligne et des interviews d'experts est lancée dans six pays pour évaluer le potentiel économique susceptible de résulter de l'utilisation (commerciale) des ressources génétiques. Le rapport final porte également sur la compréhension du paysage respectif des acteurs, des différents modèles de bioprospection, des documents liés aux droits de propriété intellectuelle, des chaînes de responsabilité, des approches en matière de recherche et de développement des secteurs pertinents recourant aux ressources génétiques.

Les activités sont mises en œuvre dans le cadre de ce projet grâce aux accords de financement conclus entre la GIZ et les organismes nationaux d'exécution. L'Initiative APA gère principalement les fonds accordés par le FEM et répond aux demandes des pays en matière de conseils techniques et conceptuels. Madagascar qui avait demandé le soutien d'Initiative APA avant le lancement du projet PNUE/FEM-4 est un exemple de réussite.



< Femmes expliquant comment elles produisent du savon à partir de fruits de karité, Mali 2011

MADAGASCAR : APPUYER UNE STRATÉGIE APA NATIONALE

Une des premières mesures prises à Madagascar consiste à procéder à l'évaluation des lois et réglementations liées à la mise en œuvre du système APA national. Les résultats servent alors de base de discussions menées au travers d'une série d'ateliers sur la stratégie APA nationale à poursuivre à Madagascar. En parallèle, du matériel de communication portant sur l'APA est élaboré, des cours de formation sont offerts aux parties prenantes et des modèles spécifiques sont présentés aux PAFL. Malheureusement ce processus prometteur est interrompu en raison d'une période d'instabilité politique. En 2014, l'Initiative APA reprend son travail à Madagascar en s'appuyant sur les résultats du projet FEM-4 et organise, entre autres, une table ronde nationale sur l'APA avec plus de 80 participants. En 2015, un comité interministériel est établi pour superviser le processus d'élaboration d'un règlement provisoire. L'Initiative APA fournit un appui technique et juridique pour soutenir les activités du comité.

L'Initiative APA organise avec l'UEBT et GIZ PAGE une table ronde commerciale sur la chaîne de valeur de la plante médicinale centella asiatica. Des représentants d'entreprises, des producteurs locaux ainsi que le gouvernement discutent alors des moyens susceptibles de promouvoir le partage des avantages au niveau local.

En close collaboration avec l'organisation non gouvernementale juridique, Natural Justice, l'Initiative APA soutient les communautés fournisseuses de cinnamosma fragrans situées dans la région de Boeny dans l'élaboration de protocoles communautaires bioculturels (BCP). Ces expériences sont également incluses dans l'élaboration du système APA malgache.



Excursion dans des champs de *Centella asiatica* dans le cadre d'un dialogue commercial, Madagascar 2016

Visite d'une communauté, Madagascar 2015



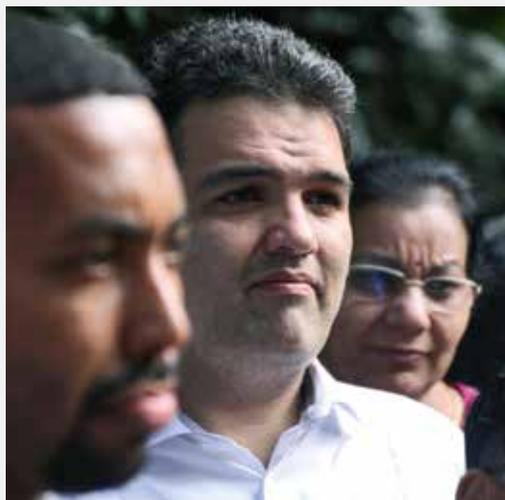
DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MISE EN ŒUVRE NATIONALE D'APA

En 2014, l'Initiative APA organise deux dialogues internationaux portant sur les expériences nationales acquises au travers de la mise en œuvre de l'APA. Parmi les participants, citons les représentants des gouvernements du Brésil, du Cameroun, de l'Éthiopie, de l'Allemagne, du Kenya, de l'Inde, de la Malaisie, du Mexique, du Maroc, de la Namibie, des Pays-Bas, de l'Afrique du Sud et la Commission de l'Union européenne (UE) ainsi que des représentants des PAUL, des instituts de recherche et du secteur privé. Les participants identifient les défis clés rencontrés et discutent des instruments internationaux légalement contraignants ou directifs pour la mise en œuvre. En collaboration avec les gouvernements du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud, l'Initiative APA commandite des études nationales pour analyser les expériences acquises en matière d'APA dans chacun de ces pays.

Les leçons tirées de ces expériences permettront d'éclairer la mise en œuvre globale du Protocole de Nagoya dans d'autres pays.



*1er dialogue APA,
Cape Town, Afrique
du Sud 2014*



*2e dialogue APA, Goa,
Inde 2014*



*1er dialogue APA,
Cape Town, Afrique
du Sud 2014*

APPROCHES DE GESTION DES PROCESSUS APA

Les processus APA nationaux impliquent des parties prenantes qui ont des vues, intérêts et niveaux de connaissance qui diffèrent. Certains saisissent très bien l'APA, d'autres sont conscients, pour le moins, de ses éléments clefs tandis que pour certains, il s'agit de quelque chose de tout nouveau. Gérer de tels processus associant de multiples parties prenantes exige l'usage d'approches et d'outils spécifiques.

Formation au processus associant de multiples parties prenantes

En s'appuyant sur les riches expériences de la GIZ, l'Initiative APA développe des modules de formation sur comment faciliter les processus multipartites, de manière à ce que les acteurs APA puissent s'engager dans une interaction productive. Des compétences et des méthodes spécifiques sont transmises et testées. Les groupes cibles de telles formations incluent les organismes gouvernementaux, les scientifiques, les représentants du secteur privé et les populations autochtones et communautés locales.

Développement de stratégie APA au Bénin :

un exemple d'intervention multiples parties prenantes réussie

En 2013, l'Initiative APA facilite un atelier au Bénin en lançant un processus multi-parties prenantes pour élaborer une stratégie APA nationale visant la mise en œuvre de l'APA et la valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées. Ainsi une approche axée sur le visionnement est élaborée pour aider les managers des processus APA à développer une compréhension partagée des enjeux et à s'entendre sur des objectifs spécifiques quant à la stratégie à prendre pour mettre en

œuvre l'APA. La méthode utilisée peut également être appliquée dans d'autres pays avec des groupes de parties prenantes en matière d'APA plus ou moins grands, des décideurs de politiques aux populations autochtones et communautés locales.

Formation à la négociation APA, organisée en collaboration avec l'Institut des Nations-Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), Addis-Abeba, Éthiopie 2009





GÉNÉRER UNE EXPERTISE JURIDIQUE

Pour que la mise en œuvre de l'APA réussisse, il est indispensable d'avoir des compétences juridiques fondées. Pour cela, l'Initiative APA collabore avec International Development Law Organisation (IDLO), le Secrétariat de la CDB, l'Institut Fridtjof Nansen (FNI) et le Centre de droit international du développement durable (CDIDD) pour développer des capacités juridiques en matière d'APA. Sur la base d'études de pays initiales portant sur les expériences de mise en œuvre de l'APA antérieures au Protocole de Nagoya, l'Initiative APA élabore un programme de cours de droit. Ce programme a pour objet de présenter aux participants les exigences essentielles du Protocole de Nagoya, les ressources clefs techniques disponibles et les derniers travaux de recherche sur les expériences faites par les pays en conformité avec les cadres juridiques pertinents. Les participants apprennent comment renforcer les capacités des acteurs nationaux de manière à ce que ces derniers puissent développer des outils légaux pour la ratification et la mise en œuvre du Protocole. La formation combine les meilleurs éléments de la formation expérimentale avec les technologies d'information en ligne et le réseautage mondial, par exemple, l'apprentissage en ligne, les forums de discussion, les présentations d'experts et les exercices interactifs.

En juillet 2014, le cours est conduit pour la première fois au siège de l'IDLO situé en Italie avec des avocats sélectionnés, provenant de 16 pays ACP. Les participants ayant fourni une rétroaction positive quant aux méthodes et au contenu, le programme est alors refondu par l'IDLO avec le concours du Fonds du Japon pour la biodiversité pour augmenter l'expertise juridique en matière d'APA à l'échelle mondiale. En 2016, des cours de formation sont dispensés dans des pays africains anglophones et francophones. Sur la base des obser-

vations tirées des cours de formation et grâce à la contribution de l'Initiative APA, IDLO crée plusieurs modules en ligne afin de compléter la phase de présence comme partie intégrante d'un outil d'apprentissage mixte.

En août 2014, à Nadi, Fiji, en partenariat avec l'Institut Fridtjof Nansen, l'Initiative APA élabore et offre des cours de formation spécifiques portant sur les conditions convenues d'un commun accord (CCCA). Les représentants des points focaux nationaux (PFN) et des autorités nationales compétentes (ANC) provenant de presque tous les pays insulaires de la région sont alors familiarisés avec les éléments clefs des accords en matière d'APA, les aspects pertinents du droit contractuel et les stratégies de négociation pour une élaboration fructueuse d'accords APA.

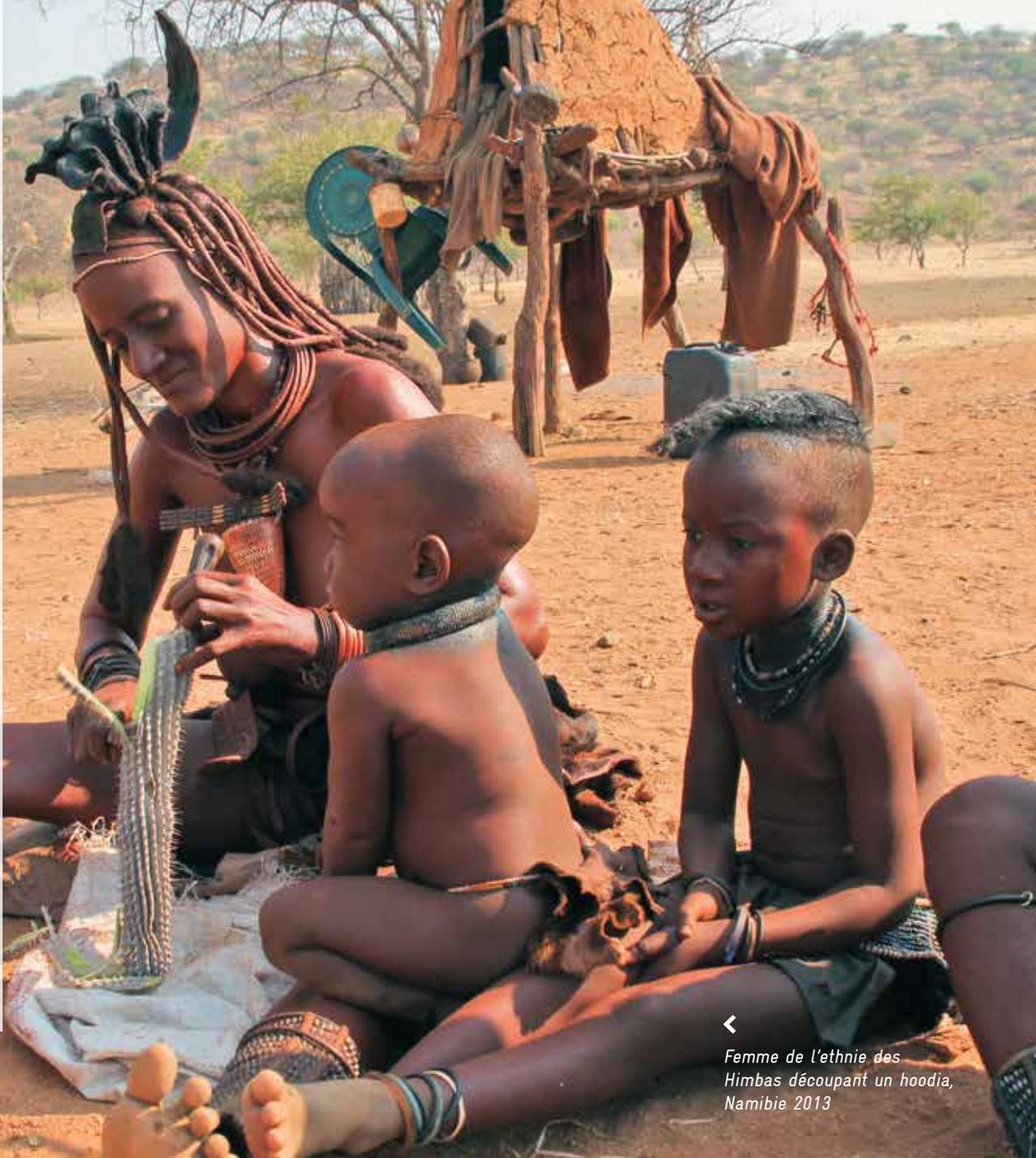


Cours IDLO de renforcement des capacités pour avocats venant d'Afrique, des Caraïbes et de la région Pacifique, Rome, Italie 2014

POPULATIONS AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS LOCALES : GARDIENS DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ASSOCIÉES

Les populations autochtones et communautés locales développent des systèmes complexes de connaissances traditionnelles et de pratiques coutumières pour utiliser les ressources locales de manière durable. Or les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques peuvent procurer de réels avantages aux détenteurs de ce savoir ainsi qu'à la société en général en contribuant à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité et à l'intégration des PACL dans les marchés. Plusieurs secteurs industriels, du secteur pharmaceutique au secteur des cosmétiques, combinent les connaissances traditionnelles associées à la science moderne pour développer de nouveaux produits pour les marchés mondiaux.

Pendant de nombreuses années, l'Initiative APA sensibilise les parties prenantes aux enjeux liés à la protection, la documentation et la valorisation des connaissances traditionnelles. Le soutien au niveau communautaire est également une partie essentielle des activités de l'Initiative APA.



Femme de l'ethnie des Himbas découpant un hoodia, Namibie 2013



PROTOCOLES COMMUNAUTAIRES BIOCULTURELS

Avant de conclure des accords APA, les communautés doivent être conscientes de leurs droits issus des lois et politiques internationales, nationales et coutumières. La création de protocoles communautaires bioculturels permet aux PACL de réfléchir sur leur mode de vie et les liens aux environnements juridiques et politiques. Voici quelques unes des questions soulevées : Qu'est-ce qui constitue une communauté et qui la représente ? Comment les coutumes sont-elles incluses dans le système juridique ? Les droits coutumiers sont-ils reconnus par le droit étatique ? Comment les PACL peuvent-elles défendre au mieux leurs droits coutumiers ? Quelles sont leurs options si elles veulent participer aux processus conduisant à l'élaboration des politiques ? Dans le processus d'élaboration de protocoles communautaires bioculturels (PCB), les PACL développent et expriment une entente commune quant à leurs droits, règles, institutions et processus de décision.

L'Initiative APA considère les PCB ainsi que toute approche similaire comme un outil crucial pour impliquer les PACL dans les chaînes de valeur en émergence, conformes à l'APA. Pour cette raison, l'Initiative APA soutient l'Initiative africaine pour les Protocoles Bio-Culturels (PCPI) mis en œuvre par Natural Justice, ETC Compas et le Centre des savoirs autochtones et du développement organisationnel (CIKOD). L'Initiative APA a étudié les différentes options pour s'assurer que les protocoles communautaires sont reconnus comme des outils utiles pour garantir les droits communautaires et renforcer la position des PACL durant les négociations d'accords APA. Les groupes cibles ont été principalement des organisations communautaires africaines mais aussi des experts juridiques et des représentants gouvernementaux. À compter de 2012, les activités de l'Initiative africaine pour les Protocoles Bio-Culturels ont été relayées par les partenaires communautaires dans cinq pays : Éthiopie, Ghana, Kenya, Namibie et Afrique du Sud. Les résultats peuvent se résumer comme suit :

En **Afrique du Sud**, l'Association des guérisseurs traditionnels Kukula de Bushbuckridge, Mpumalanga utilise ses PCB dans ses négociations avec les autorités chargées du Parc national Kruger pour reprendre le contrôle des aires de récolte traditionnelles des plantes médicinales. Au niveau national, le Conseil khoisan, autorisé par le gouvernement à

négocier au nom de ses communautés membres, utilise le processus des PCB pour légitimer le leadership au niveau local. Un accord APA a été conclu entre le Conseil et une entreprise nationale, Cape Kingdom, concernant l'utilisation du buchu (*Agathosma* spp.). Un deuxième accord est en cours de négociation avec Nestlé concernant le rooibos (*Aspalathus linearis*).

Au **Kenya**, plusieurs processus PCB évoluent autour de la reconnaissance des terres et du régime foncier communautaires. Par exemple, dans les districts de Borana et de Samburu, le Kivulini Trust et le Life Africa Trust développent actuellement des PCB pour garantir les droits des éleveurs pastoraux liés à leurs ressources et à leur savoir.

En **Namibie**, les communautés Khwe qui vivent dans le Parc national Bwabwata ont cartographié leurs ressources et leurs connaissances traditionnelles associées comme parties intégrantes de leur PCB. Elles explorent actuellement les possibilités de conclure des accords APA sur la base de ces connaissances traditionnelles associées.

Officiellement, le projet quadriennal mené par le BCPI prend fin en 2015. L'Initiative APA et Natural Justice poursuivent leur partenariat pour soutenir les processus PCB dans plusieurs pays partenaires et continuent d'échanger leurs expériences et les leçons apprises au travers de forums pertinents régionaux et internationaux.

Au **Bénin**, le Cercle pour la Sauvegarde des Ressources Naturelles (CeSaReN) et Natural Justice facilitent un processus PCB lié à la conservation et à la gestion de deux forêts sacrées dans le département d'Ouémé. Les deux communautés définissent la gestion locale et les règles de représentation y compris celles qui concernent l'accès aux ressources locales (p. ex. plantes médicinales) et les connaissances traditionnelles. Le processus est imbriqué dans d'autres activités de projet impliquant un partenariat avec un laboratoire de recherche national qui réalise des tests de toxicité concernant les médicaments traditionnels et conduit des recherches sur les composants actifs de plusieurs plantes médicinales. Le processus PCB a également pour objet d'apporter plus de précisions quant au cadre APA national concernant le rôle des communautés locales.



Processus de
BCP à Lamu,
Kenya 2011



ÉCHANGE INTERCOMMUNAUTAIRE

L'échange intercommunautaire est une autre méthode prometteuse. C'est la raison pour laquelle un atelier relatif à l'échange intercommunautaire (C2C) et au renforcement des capacités pour les détenteurs de connaissances traditionnelles a été testé en partenariat avec l'Initiative pour la biodiversité et la santé communautaire (BaCH Initiative), en coordination avec l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies et la Fondation (UNU-IAC) et la Fondation des Indes pour la revitalisation des traditions de santé locale (FRLHT). Avec le soutien de l'Initiative APA, cette formule est appliquée pour la première fois dans le domaine de l'APA. en Inde, en septembre/octobre 2015. Contrairement à d'autres formules de coopération et d'échange Sud-Sud, cet événement rassemble des acteurs locaux provenant de deux continents. Les représentants des PAQL, les détenteurs de connaissances traditionnelles et les agriculteurs venant d'Inde, d'Asie centrale et de plusieurs pays d'Afrique passent une semaine à échanger leurs expériences sur l'APA, la préservation et l'usage des connaissances traditionnelles associées et les approches locales de valorisation de la diversité biologique. Une visite de terrain de trois jours est au cœur de cet atelier. Elle fournira la base pratique des discussions menées ultérieurement. Dans trois états fédéraux du sud de l'Inde, les participants visitent différentes initiatives locales, des entreprises dont les activités reposent sur la diversité biologique et les connaissances traditionnelles associées et les autorités chargées des questions APA. Les quatre autres jours sont consacrés au partage des expériences acquises dans d'autres pays et à la discussion d'exemples pratiques.

De ce dynamisme engendré au cours de cet authentique partage Sud-Sud naissent plusieurs partenariats internationaux et initiatives visant la documentation des connaissances traditionnelles. Par ailleurs, les participants africains publient une déclaration exprimant leur engagement à sensibiliser le public au Protocole de Nagoya et à l'APA dans leurs communautés et leurs pays respectifs. L'Initiative APA et ses partenaires espèrent pouvoir organiser prochainement une réunion de suivi sur le sujet en Afrique. Le soutien supplémentaire fourni par l'Initiative Equator, parrainée par le PNUD, Biodiversity International et le Fond Christensen, a permis à plusieurs personnes de participer à l'événement.

➤
Atelier C2C et
renforcement des
capacités pour
détenteurs de CT,
Andhra Pradesh,
Inde 2015





ROBERTO RIDOLFI
DIRECTEUR DE LA CROISSANCE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – DIRECTION GÉNÉRALE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LE DÉVELOPPEMENT (DEVCO), COMMISSION EUROPÉENNE

Quelle a été votre principale motivation pour rejoindre l'Initiative APA ?

L'Initiative APA a fortement appuyé l'Afrique dans la négociation de l'adoption du Protocole de Nagoya. De plus, elle a relevé le défi de mettre en place des cadres réglementaires qui permettent et encouragent l'établissement d'accords APA conformes au Protocole de Nagoya, au niveau technique, conceptuel et procédural. C'est pour ces raisons, mais aussi parce qu'elle a étendu ses activités aux pays des Caraïbes et du Pacifique que le Fonds de développement européen EU/ACP a décidé de cofinancer l'Initiative APA.

À votre avis, quelles sont les réalisations marquantes de l'Initiative APA ?

La prompte entrée en vigueur du Protocole dont le succès revient aussi en partie à l'Initiative APA. De plus, le soutien de l'Initiative APA durant le briefing des décideurs et des parlementaires, souvent en collaboration avec le Secrétariat de la CDB, a largement contribué à sensibiliser l'arène politique.

De plus, en renforçant le rôle des femmes en tant que gardiennes des semences traditionnelles et des connaissances traditionnelles au travers d'activités d'ordre législatif et éducatif, en assurant leur participation dans le processus de décision en matière d'APA et en les impliquant dans les chaînes de valeur conformes aux règles d'accès et de partage des avantages, l'Initiative APA contribue à l'égalité des genres.

Qu'est-ce que vous attendez de l'APA/Initiative APA à l'avenir pour ce qui est du programme de développement de votre institution et du programme de développement international ?

La facilitation du processus de mise en œuvre du Protocole de Nagoya dans les États membres des Pays ACP devrait rester prioritaire de manière à promouvoir l'échange des expériences interrégionales. La bioprospection marine pourrait être un thème de discussion dans la mesure où la vaste majorité des petits États insulaires en développement font partie des pays ACP. En outre, l'Initiative APA devrait continuer de jeter des ponts entre les utilisateurs et les pays fournisseurs et contribuer ainsi à une meilleure coopération entre les parties prenantes en matière d'APA du nord comme du sud.



Concassage d'amandes d'argan, Maroc 2011





LAURENCE BRETON-MOYET
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)



Quelle a été votre principale motivation pour rejoindre l'Initiative APA ?

La France qui est État Partie à la CDB a ratifié le Protocole de Nagoya en août 2016. Les actions financées par l'Agence Française de Développement (AFD) ont pour finalité de contribuer à une croissance économique plus durable et partagée, d'améliorer les conditions de vie dans les régions ou les pays les plus pauvres, de participer à la préservation de la planète et d'aider à stabiliser les pays fragiles ou en sortie de crise.

Consciente des différents défis auxquels le Protocole de Nagoya se voit confronté pour devenir opérationnel, l'AFD a décidé de rejoindre l'Initiative APA en 2014. Sa principale motivation a été de promouvoir des accords APA concrets et de créer des chaînes de valeur conformes à l'APA en Afrique. En effet, l'AFD pense que c'est une des pistes qu'il convient de suivre pour renforcer l'intérêt des parties prenantes pour le Protocole de Nagoya et assurer son impact à long terme.

À votre avis, quelles sont les réalisations marquantes de l'Initiative APA ?

La France qui est État Partie à la CDB a ratifié le Protocole de Nagoya en août 2016. Les actions financées par l'Agence Française de Développement (AFD) ont pour finalité de contribuer à une croissance économique plus durable et partagée, d'améliorer les conditions de vie dans les régions ou les pays les plus pauvres, de participer à la préservation de la planète et d'aider à stabiliser les pays fragiles ou en sortie de crise.

Consciente des différents défis auxquels le Protocole de Nagoya se voit confronté pour devenir opérationnel, l'AFD a décidé de rejoindre l'Initiative APA en 2014. Sa principale motivation a été de promouvoir des accords APA concrets et de créer des chaînes de valeur conformes à l'APA en Afrique. En effet, l'AFD pense que c'est une des pistes qu'il convient de suivre pour renforcer l'intérêt des parties prenantes pour le Protocole de Nagoya et assurer son impact à long terme.

Qu'est-ce que vous attendez de l'APA/Initiative APA à l'avenir pour ce qui est du programme de développement de votre institution et du programme de développement international ?

Bien évidemment, nous voulons voir des résultats tangibles de manière à ce que nos partenaires bénéficient de l'initiative et, plus généralement, de la dynamique du Protocole de Nagoya. Il y a encore beaucoup à faire. Nous croyons que le gouvernement, les donateurs, les ONG ainsi que les entreprises privées doivent travailler ensemble pour que le Protocole de Nagoya devienne un véritable levier de développement durable.



L'APPROCHE TRI-RÉGIONALE

L'Initiative APA travaille sur le continent africain depuis sa création en 2006. En 2011, l'UE rejoint le groupe des pays donateurs de l'Initiative APA, dans le cadre de son programme de soutien des pays ACP. La portée régionale est alors étendue aux pays des Caraïbes et du Pacifique. Pourquoi travailler aux niveaux régional et sous-régional alors que la mise en œuvre de l'APA est une affaire d'intérêt national ? Pour résoudre ce dilemme, l'Initiative APA décide de passer au niveau supérieur : les directives et stratégies (sous-)régionales serviront de références pour mettre en œuvre les processus des États membres aux niveaux national et local. En même temps, elles serviront d'exemples à d'autres régions : les leçons apprises et les expériences acquises en Afrique seront mises à profit pour les pays des Caraïbes et du Pacifique et vice versa.

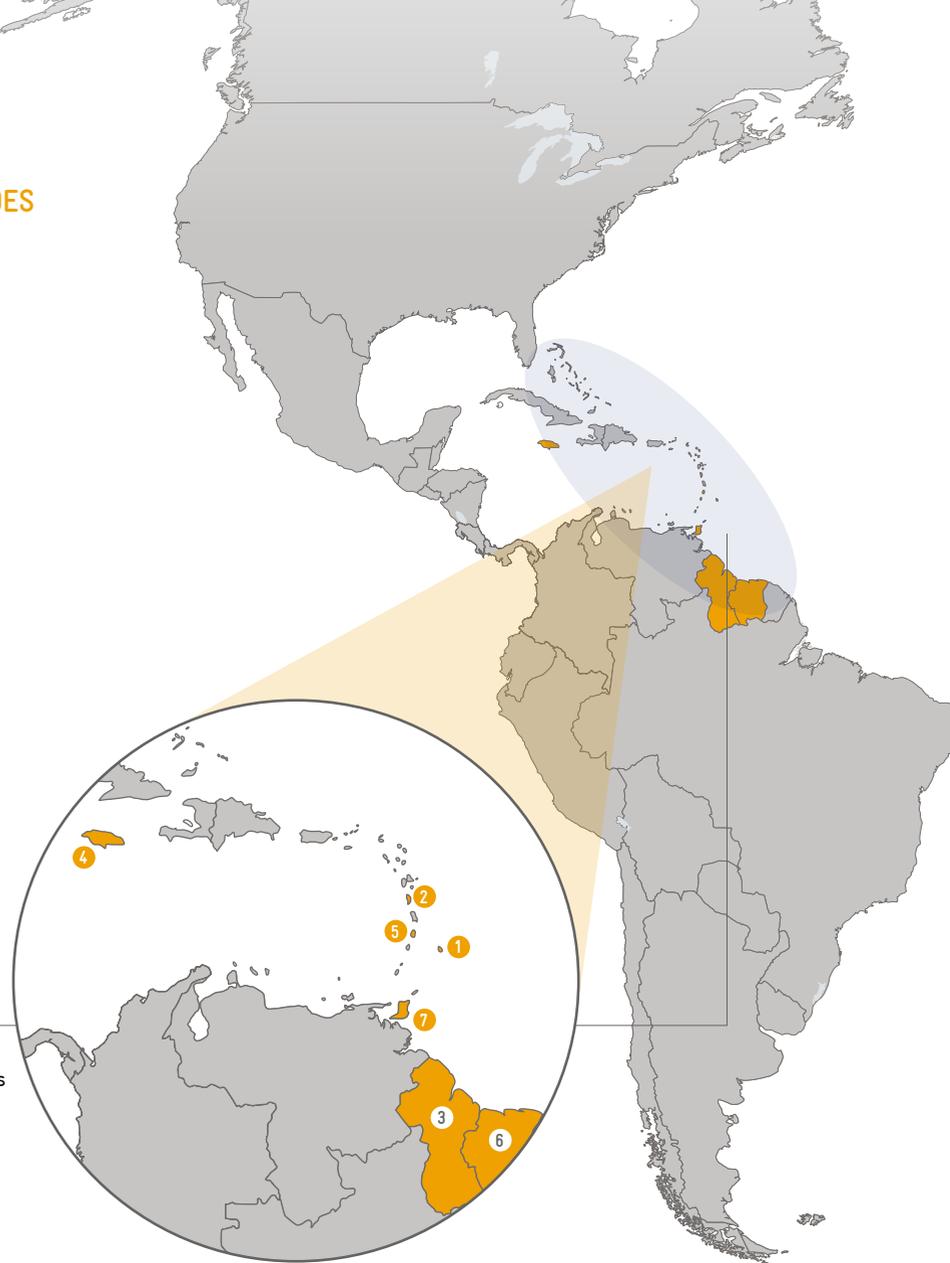
SOUTIEN AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE D'APA

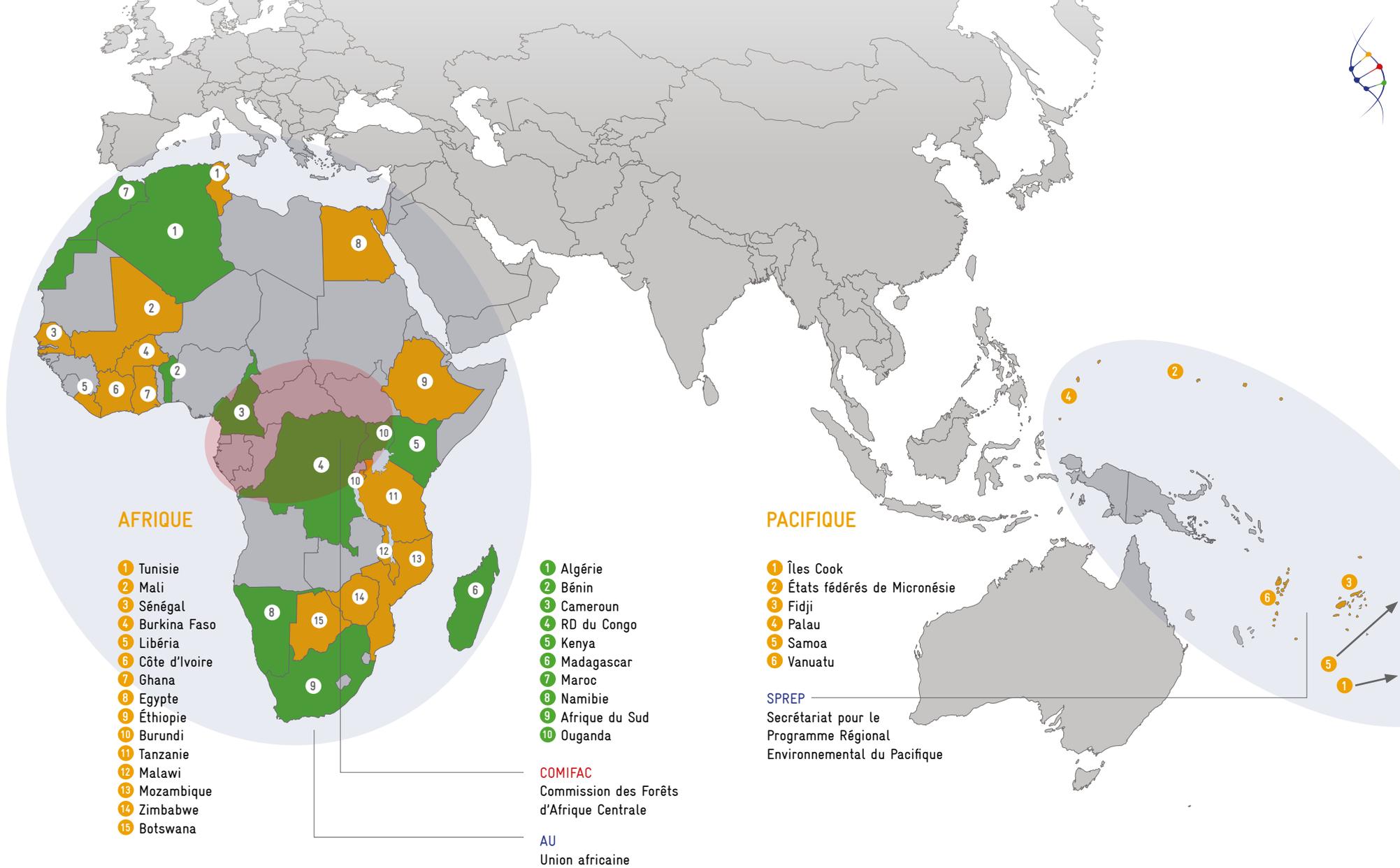
CARAÏBES

- 1 Barbade
- 2 Dominique
- 3 Guyane
- 4 Jamaïque
- 5 Sainte-Lucie
- 6 Suriname
- 7 Trinidad-et-Tobago

CARICOM

Secrétariat de la Communauté des Caraïbes





AFRIQUE

- 1 Tunisie
- 2 Mali
- 3 Sénégal
- 4 Burkina Faso
- 5 Libéria
- 6 Côte d'Ivoire
- 7 Ghana
- 8 Egypte
- 9 Éthiopie
- 10 Burundi
- 11 Tanzanie
- 12 Malawi
- 13 Mozambique
- 14 Zimbabwe
- 15 Botswana

- 1 Algérie
- 2 Bénin
- 3 Cameroun
- 4 RD du Congo
- 5 Kenya
- 6 Madagascar
- 7 Maroc
- 8 Namibie
- 9 Afrique du Sud
- 10 Ouganda

COMIFAC
Commission des Forêts
d'Afrique Centrale

AU
Union africaine

PACIFIQUE

- 1 Îles Cook
- 2 États fédérés de Micronésie
- 3 Fidji
- 4 Palau
- 5 Samoa
- 6 Vanuatu

SPREP
Secrétariat pour le
Programme Régional
Environnemental du Pacifique

Pays où l'Initiative APA est active

Pays partenaires

Durant la présente phase, l'accent est porté sur des pays partenaires africains sélectionnés. Les leçons apprises seront transposées dans d'autres pays.

Atelier de lancement BIOPAMA, conduit avec la participation de l'Initiative APA, Suisse 2012



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR UNE PLANÈTE PROTÉGÉE

Les aires protégées marines et terrestres sont des boîtes aux trésors de biodiversité très appréciées des bioprospecteurs à la recherche de substances actives dans les ressources phytogénétiques et zoogénétiques ainsi que dans les ressources génétiques microbiennes. Il est donc essentiel d'intégrer l'accès et le partage des avantages (APA) dans la gestion des aires protégées et les politiques en la matière.

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) est une initiative du Groupe ACP financée au travers du 10^e Fonds européen de développement (FED) de l'Union européenne. Ce programme qui fournit une plateforme a pour objet d'améliorer la compréhension de l'interface entre l'APA et la gestion des aires protégées et d'intégrer l'APA dans les programmes de renforcement des capacités pour les gestionnaires des aires protégées.

Le programme comprend deux composantes : la composante « aires protégées » mise en œuvre conjointement par l'Union internationale pour la conservation de l'environnement (UICN) et le Centre commun de recherche de la Commission européenne (CCR-CE) et la composante « APA » mise en œuvre par l'Initiative APA.

L'objectif de la composante APA est en conformité avec l'objectif général du programme BIOPAMA qui est d'améliorer la conservation à long terme de la biodiversité en Afrique et dans les pays ACP et de réduire la pauvreté dans les communautés aux alentours et dans les aires protégées. Cette composante contribue à la réalisation de l'objectif spécifique du programme BIOPAMA qui consiste à consolider le travail des institutions et des réseaux existants en renforçant les capacités en vue d'améliorer la politique et de mettre en œuvre des décisions éclairées en matière de conservation de la biodiversité, de gestion des aires protégées et d'accès et partage des avantages.

L'Initiative APA a amorcé une réflexion et une discussion sur les liens qui existent entre l'APA et la gestion des aires protégées et plus précisément sur le potentiel de l'APA comme instrument de financement pur les aires protégées et ce, dès 2008. La contribution européenne du programme BIOPAMA depuis 2011, a permis d'étendre le champ d'action de l'Initiative APA de l'Afrique au Groupe des États des Caraïbes et du Pacifique.

Sur la base de cette collaboration, l'Initiative APA a participé à plusieurs événements liés à BIOPAMA dans ces trois régions. En Afrique, les ateliers de lancement BIOPAMA ont été tenus en Afrique du Sud et au Sénégal en 2012-2013, dans le Pacifique à Fidji et dans Caraïbes à Barbade en 2013. Ces ateliers ont permis de mettre en relief le

potentiel de l'APA comme mécanisme de financement pour les aires protégées. En outre, les possibilités de collaboration entre l'APA et la composante « aires protégées » de BIOPAMA ont été explorées.

C'est également en 2012 que l'Initiative APA a tenu un atelier d'experts pour partager les expériences et examiner de manière plus détaillée les interfaces qui existent entre la gestion des aires protégées, la gouvernance des forêts et l'APA. Parmi les participants, il y avait l'Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Secrétariat de la CDB, le Secrétariat pour le Programme Régional Environnemental du Pacifique (SPREP), la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et d'autres acteurs pertinents. Les participants ont identifié les défis de la gouvernance qu'ils ont en commun, tels que la distinction entre les droits d'utilisation et de propriété, les conflits potentiels entre la loi statutaire et le droit coutumier en matière de gouvernance ainsi que les situations transfrontalières. Ces défis ont été relevés par la suite au travers du travail des partenaires.

En comparaison avec les territoires terrestres, les zones (marines) économiques exclusives de la majorité des États insulaires sont vastes, non seulement dans les Caraïbes et le Pacifique, mais aussi dans l'océan Indien. L'Initiative APA a donc élaboré une fiche sur la bioprospection marine pour mettre en évidence le potentiel énorme des ressources génétiques marines des grands fonds et des zones côtières et ce, en termes d'innovation.

Grâce à la contribution du programme BIOPAMA, de nombreuses parties prenantes des pays ACP, telles que les autorités nationales compétentes pour l'APA, les institutions publiques responsables de la gestion des ressources naturelles, les instituts de recherche, les représentants du secteur public ainsi que les peuples autochtones et les communautés locales, y compris les autorités traditionnelles ont bénéficié de ce travail jusqu'à ce jour.

Les systèmes bien conçus et gérés de manière efficace des aires protégées soutenus par des mécanismes d'APA continueront de jouer un rôle vital pour la conservation de la biodiversité et la maintenance de services écosystémiques. Ils fournissent également des occasions pour améliorer les moyens de subsistance des communautés locales, occasions susceptibles de jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté et de contribuer finalement à la réalisation des objectifs de développement durable.

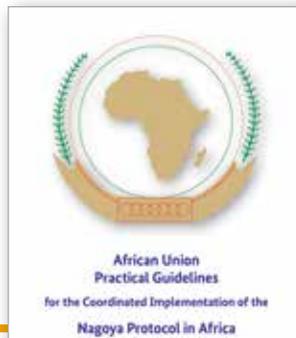


AFRIQUE

Pour harmoniser la mise en œuvre de l'APA au niveau national, l'Initiative APA favorise l'élaboration de deux documents importants pour le continent africain : Lignes directrices pratiques de l'Union Africaine pour la mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya en Afrique et Stratégie APA de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour l'Union africaine.



▲
Conférence des ministres africains sur l'APA, Windhoek, Namibie 2010



LIGNES DIRECTRICES APA ÉTABLIES PAR L'UNION AFRICAINE

La Commission de l'Union africaine (CUA) est chargée de coordonner les négociations en matière de diversité biologique et d'appuyer la mise en œuvre de la CDB et de ses protocoles dans les États membres de l'UA. Le Département en charge des ressources humaines, sciences et technologie (DHRST) de la CUA s'emploie à intégrer l'APA dans les politiques de la CUA et les programmes de développement national.

Suite à l'adoption du Protocole de Nagoya en 2010, le Département décide d'élaborer des lignes directrices pour assurer une mise en œuvre coordonnée du Protocole dans les États membres de l'Union africaine, en complémentarité des positions africaines convenues et des instruments internationaux y compris la Loi-Modèle de l'OUA pour la protection des droits des communautés locales, des agriculteurs et des sélectionneurs et la réglementation de l'accès aux ressources biologiques 2001 (Loi-modèle africaine) et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TI-RPGAA).

En 2011, avec l'appui de l'Initiative APA, le DHRST demande à une équipe d'experts africains de se livrer à une analyse des lacunes de la Loi-modèle africaine. La préparation d'un guide complémentaire fait partie des recommandations formulées par cette équipe. En 2012, le DHRST demande ensuite à l'Initiative APA de l'aider dans l'ébauche de directives techniques ainsi que d'autres documents de politiques pour assurer une mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya en Afrique.

Pour répondre aux besoins des États membres, la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) encourage la « Commission de l'Union africaine à poursuivre ses travaux sur l'élaboration de lignes directrices pour soutenir la mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des bénéfices en Afrique ».

Les lignes directrices sont refondues maintes et maintes fois avant d'être adoptées par la CMAE et finalement approuvées en 2015 lors de la 27e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA. Les deux documents susmentionnés, les lignes directrices stratégiques pour décideurs politiques, des guides plus techniques servant d'orientation, étape par étape, ainsi que des outils pour mettre en œuvre le Protocole de Nagoya sont publiés dans les langues officielles de l'UA.



SOUTIEN DES STRATÉGIES APA DANS LE CONTEXTE FORESTIER

Les ressources génétiques forestières jouent un rôle clef dans la production de produits et de services notamment dans les domaines de la nutrition, de la santé et des soins du corps. Les mécanismes d'APA permettent d'actualiser la valeur économique de ces ressources génétiques tout en les protégeant, à condition que la gouvernance des forêts et les politiques et réglementations APA en matière d'APA soient en harmonie.

L'Initiative APA fait œuvre de pionnier dans les domaines de la sensibilisation aux questions d'APA et du soutien des stratégies APA dans le contexte forestier. Les résultats obtenus à ce jour incluent la stratégie APA régionale pour les États membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et la facilitation de deux accords concrets en matière d'APA au Cameroun.

Un premier pas significatif en ce sens est fait lorsque la COMIFAC commande une étude sur les éléments fondamentaux possibles d'une stratégie APA pour ses dix États membres, étude appuyée par l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA du point de vue technique. Comme les résultats de cette étude sont bien reçus par les points focaux nationaux (PFN) de ces États et le secrétariat exécutif de la commission, ces résultats serviront de base à une stratégie APA sous-régionale adoptée en 2010.

En plus de fournir un cadre pour l'élaboration de réglementations APA nationales, la stratégie met l'accent sur le rôle des PAFL dans le contexte de l'APA. Elle souligne le besoin de développer des structures pour approfondir la recherche et valoriser les ressources génétiques dans la région. Depuis 2011, l'Initiative APA soutient



la transposition de la stratégie régionale dans la mise en œuvre de l'APA au niveau national. Depuis 2009, toutes les activités liées à la COMIFAC sont conduites dans le cadre du programme de soutien COMIFAC mis en œuvre par la GIZ. Une composante spéciale APA de ce programme a été conçue avec les conseils de l'Initiative APA. Depuis 2015, cette dernière soutient la COMIFAC et ses États membres dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya.



Villageois récoltant de l'écorce de Prunus Africana, forêt communautaire, Mont Cameroun, Cameroun 2012

>
*Atelier de travail sous-régional sur
l'APA pour l'Afrique centrale et
occidentale, Douala, Cameroun 2007*



✓
*Excursion durant la 6e rencontre du
Groupe de travail sur la biodiversité en
Afrique centrale (GTBAC) : Exportation de
Gnetum africanum à partir du Nigeria,
Edenau, Cameroun 2008*



L'EXEMPLE DU CAMEROUN

Parmi les États membres de la COMIFAC, le Cameroun est bien avancé dans son processus de mise en œuvre nationale de l'APA. En réponse à la demande du gouvernement, l'Initiative APA organise une série de consultations auprès des parties prenantes et des études liées à l'APA. Les résultats sont mis à profit dans la stratégie APA nationale adoptée en 2012. Il est clair que l'atelier panafricain sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (APA) tenu à Limbé en 2012, co-organisé avec le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPD-ED) a permis de faire progresser l'agenda en matière d'APA et de créer une dynamique politique. Pour ne pas mettre fin à l'intérêt soutenu aux ressources génétiques camerounaises, l'Initiative APA continue d'apporter un soutien technique aux cas présentant un intérêt en termes d'APA ainsi que dans l'ébauche et l'adoption d'un régime provisoire en matière d'APA. Le Programme Forêts-Environnement (ProPFE) national mis en œuvre par la GIZ intègre l'APA dans son programme de travail et un projet APA FEM/PNUD est lancé pour soutenir les chaînes de valeur spécifiques.



COURS DE FORMATION DESTINÉS À DE JEUNES PROFESSIONNELS

En collaboration avec l'Unité d'évaluation environnementale de l'Université de Cape Town, des cours de formation sur l'APA destinés à de jeunes professionnels en Afrique ont été refondus pour assurer le développement des capacités. Ces cours ont été offerts quatre fois depuis 2010, en Afrique du Sud, au Kenya, au Botswana et en Tanzanie avec des participants provenant de toute l'Afrique afin que ceux-ci puissent mieux réglementer et gérer l'APA dans leur pays respectif. La formation comprend un mix de cours magistraux, travail en groupe et en binôme, jeux de rôles, discussions et séances de travaux pratiques. À la fin de chaque journée, un bref questionnaire est remis à tous les participants pour qu'ils puissent tester leurs connaissances.

Une visite de terrain d'une journée vient compléter le volet théorique du programme. L'approche pour la formation et les activités sont régulièrement mises à jour et modifiées en conséquence. Le contenu principal de la formation reste le même tandis que l'axe thématique peut varier. Cette formation est d'une importance cruciale pour le processus de mise en œuvre nationale dans la mesure où elle permet d'éduquer une nouvelle génération de parties prenantes en matière d'APA, parties qui seront les futurs partenaires de l'Initiative APA.



Excursion durant le cours de formation de base en matière d'APA, Hararé, Zimbabwe 2015



ATELIERS APA PANAFRICAINS

Depuis 2006, l'Initiative APA organise des ateliers APA panafricains en collaboration avec les gouvernements des pays d'accueil. Depuis 2015, ces ateliers se tiennent tous les deux ans. Ces ateliers regroupent habituellement une centaine de participants africains, des experts internationaux et des partenaires de développement. Ils permettent de fournir des mises à jour quant aux tout derniers processus internationaux pertinents en matière de mise en œuvre de l'APA au niveau national, de partager des expériences et des études de cas, d'offrir une formation APA et de renforcer la coopération entre les différentes parties prenantes en matière d'APA.

Les participants sont bien le reflet du paysage des acteurs impliqués dans l'APA : points focaux nationaux, représentants des autorités nationales compétentes, instituts de recherche, organisations non gouvernementales, PAUL et secteur privé. Le lendemain de l'atelier, les représentants des donateurs de l'Initiative APA rejoignent les participants pour une réunion du comité de pilotage.

Ces ateliers sont l'occasion d'appréhender les besoins en évolution constante des parties prenantes en matière d'APA et de se faire une idée du climat général, pour savoir si nous sommes toujours sur la bonne piste en matière de mise en œuvre de l'APA. Quelque chose nous a-t-il échappé ? Devons-nous réorienter notre action ? Les participants peuvent adresser directement leurs demandes ainsi que leurs critiques à l'Initiative APA.

Par exemple, en 2014, les participants au 8e atelier panafricain qui s'est tenu au Bénin ont pu explorer les stratégies de valorisation nationale et la mise en œuvre de chaînes de valeur durables, conformes à l'APA. Les résultats sont insérés dans le programme

de l'Initiative APA de 2015 à 2020 comme l'un des trois processus centraux. L'année d'après, en Éthiopie, la présentation de l'ébauche des lignes directrices établies par l'Union africaine a engendré des discussions fructueuses et simultanées sur les différentes options qui existent pour une approche coordonnée de l'APA en Afrique.

Les excursions sont une partie essentielle des ateliers panafricains. En effet, elles permettent aux participants d'être confrontés à des cas d'APA réels ou potentiels et de leur montrer qu'il s'agit bien de quelque chose de tangible. Par exemple, en 2013, la visite d'une culture de *Lippia javanica*, un projet communautaire de distillation et d'extraction d'huile à Giyani, Limpopo, Afrique du Sud, a permis aux participants d'explorer en détail un cas de partage d'avantages réussi grâce à l'innovation scientifique et aux connaissances traditionnelles.



7e atelier panafricain, Phalaborwa, Afrique du Sud 2013



>
Excursion au !Khwatya, centre d'éducation et de culture San durant le 1er de travail panafricain sur l'APA, Cape Town, Afrique du Sud



<
8e atelier de travail panafricain sur l'APA, Cotonou, Bénin 2014



>
2e atelier de travail panafricain sur l'APA, Nairobi, Kenya 2007



>
6e atelier de travail panafricain sur l'APA, Limbé, Cameroun 2012

LES CARAÏBES

Les progrès réalisés par l'Initiative APA et ses partenaires pour ce qui est de la mise en œuvre de l'APA et le renforcement des capacités en matière d'APA dans les Caraïbes sont ancrés dans le fait que cet engagement régional permanent est doté du bon mandat politique et que les bons partenaires ont été choisis.

En avril 2012, le conseil du commerce et du développement économique (Council for Trade and Economic Development, COTED) de la Communauté caribéenne (CARICOM) encourage ses États membres à ratifier le Protocole de Nagoya et demande au secrétariat de la CARICOM de collaborer avec l'Initiative APA. Sur la base de ce mandat politique solide, l'Initiative APA et le secrétariat de la CARICOM commencent par des activités de sensibilisation et soutiennent l'élaboration d'un cadre APA national. Cinq ateliers régionaux portant sur l'APA sont organisés en coopération avec CARICOM qui fonctionne comme plate-forme régionale du « Projet de Renforcement des Capacités lié aux Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ». Ce projet est financé par l'Union européenne

Les résultats de ces ateliers servent de base au Cadre de renforcement des capacités de la CARICOM, soumis au COTED en 2016. Un projet ABS FEM PNUE UICN en cours dans les États membres de la CARICOM favorisera la mise en œuvre de ce cadre, en coopération avec l'Initiative APA. Parti d'un pays en 2012, soit la Guyane, le nombre de pays à avoir ratifié ce cadre est passé à trois en 2016, suite au travail de l'Initiative APA dans la région.

La région des Caraïbes est réputée pour ses ressources génétiques. L'analyse effectuée par l'Initiative APA démontre que la quasi-totalité du milieu marin de la région des Caraïbes est couvert par les zones économiques exclusives (ZEE) qui octroient des droits exclusifs aux États pour que ceux-ci puissent déterminer l'accès aux ressources génétiques et négocier des accords APA. 74 % de ce milieu marin est même classé grands fonds avec des profondeurs dépassant 1 000 m. Un cas de bio-prospection marine aux Bahamas remontant aux années 1980 est un exemple paradigmatique du grand intérêt que suscitent les ressources génétiques du point de vue commercial et scientifique. Le cas démontre également comment une simple présentation lors d'un atelier peut donner un nouvel élan au processus de mise en œuvre de l'APA dans un pays.





3^{ème} atelier APA dans les Caraïbes, Sainte-Lucie 2014



Formation : Renforcement des capacités de négociateur des CCCA pour accéder aux ressources génétiques, pour soutenir la mise en œuvre effective du Protocole de Nagoya, Paramaribo, Suriname 2015

LE CAS DE LA PSEUDOPTÉROSINE

En 1983, le professeur Bill Fenical de l'Université de Californie (UC) analyse un éventail de mer spécifique prélevé aux Bahamas. De ce corail mou (*Antillogorgia elisabethae*, appelé autrefois *Pseudopterogorgia*), il isole un agent anti-inflammatoire dans l'être humain. La substance connue sous le nom de pseudoptérosine est brevetée en 1988 par l'UC et les droits pour l'utiliser dans des produits de soins de la peau sont concédés sous licence à Estée Lauder. Durant l'année fiscale 1994/1995, le composé fait partie des 10 substances à rapporter des redevances à l'UC soit 680 000 USD. Une sacrée réussite. « Pour la première fois, nous avons ici un produit marin prouvé scientifiquement » explique Fenical. En 1986, dans une publication scientifique, Fenical indique que « l'expédition du navire de recherche *Calanus* (Université de Miami) s'est déroulée en juin 1982 autour des îles du centre des Bahamas » [...], et ce qui est plus important : « Nous remercions le gouvernement des Bahamas de nous avoir donné la permission de conduire des recherches dans ses eaux territoriales ». Même si l'origine géographique ainsi que la légalité de l'accès sont documentés dans la publication, aucun accord de partage des avantages n'est négocié à l'époque. Les coraux sont récoltés et utilisés dans les produits cosmétiques jusqu'à ce jour.

Antillogorgia elisabethae dans son habitat naturel



Le cas précédent fait partie d'une présentation sur l'utilisation des ressources génétiques faite par l'Initiative APA à l'atelier de lancement BIOPAMA qui s'est tenu en 2013 à Barbados. La bioprospection de ce corail mou a suscité beaucoup d'intérêt de la part des deux représentants des Bahamas qui n'étaient pas au courant de ce cas. Le gouvernement a réalisé que malgré sa bonne structure et sa fonctionnalité son système de permis ne tenait pas compte des questions APA comme p. ex.

les clauses contractuelles de partage des avantages. Cela est particulièrement grave dans la mesure où les Bahamas semblent être un point d'accès important en matière de recherche et de développement.

En effet, près de 100 permis de recherche sont octroyés par an et de nouveaux partenariats de R&D sont établis par le gouvernement, en coopération surtout avec des universitaires américaines.

Tenu en 2013, l'atelier crée une dynamique du changement. La Commission bahamienne BEST chargée des questions d'environnement, de science et de technologie décide de demander une aide au FEM pour financer un projet APA national. Un atelier sur la planification organisé par la suite en janvier 2014 révèle une surprise : un participant signale qu'après le Sommet de Rio tandis qu'il travaille comme conseiller juridique du gouvernement il essaie de susciter l'intérêt de l'Université de Californie pour un accord de partage des avantages. Ses tentatives restent néanmoins infructueuses, car l'université soutient que l'accès s'est déroulé en 1982 et qu'un premier brevet date de 1988, c'est-à-dire avant la CDB et que, de cette façon, l'université n'est pas soumise à cette convention. Finalement, en 2011, un protocole d'accord est signé entre les moissonneurs de corail et le fabricant américain d'extrait pour cosmétiques. Jusqu'à ce jour, le partage des avantages s'élève à un million de dollars américains. Depuis, le FEM a octroyé 1,9 million USD pour un projet aux Bahamas visant le renforcement du système APA national.

La longue liste de permis de recherche aux Bahamas ainsi qu'un outil de fouilles de données développé par One World Analytics, un partenaire de l'Initiative APA en matière d'analyse de données ont déclenché l'idée de développer un instrument innovant pour soutenir la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Le logiciel existant sera adapté pour pouvoir chercher des mots clefs ou des passages pertinents dans des banques de publications et de brevets tels que le nom de déclarants et leurs institutions respectives ou de ressources génétiques accessibles au travers de systèmes de demande en ligne. Un système informatique de demande de permis automatisé et de suivi de l'utilisation sera développé dans le cadre de ce projet FEM et sera mis par la suite à la disposition d'autres pays. L'Initiative APA appuiera également les Bahamas à compiler des cas pilotes APA.



Formation : Renforcement des capacités de négociateur
 des CCCA pour accéder aux ressources génétiques pour
 soutenir la mise en œuvre effective du Protocole de
 Nagoya, Paramaribo, Suriname 2015

Dominique - à gauche
 la mer des Caraïbes, à
 droite l'Atlantique Nord

LE PACIFIQUE

Dans la région Pacifique, l'Initiative APA coopère étroitement avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (SPC) et le Secrétariat pour le Programme Régional Environnemental du Pacifique (SPREP). Comme dans les Caraïbes, la région du Pacifique se compose d'une multitude de petits États insulaires en développement (PEID). Répartie sur 14 États insulaires, la population ne dépasse pas les 2 millions. Les structures administratives sont légères. Ou comme le dit Joseph Brier du Service de l'environnement des Îles Cook : « En sus du développement, la région Pacifique nécessite un complément de capacités ».

L'Initiative APA a réagi à cette réalité en co-organisant une série d'ateliers régionaux sur l'APA pour accroître la sensibilisation politique. Ce travail s'est traduit par la ratification d'un grand nombre d'États insulaires du Pacifique. Malgré ses fonds limités, l'Initiative APA a réussi à mobiliser des fonds provenant de différentes lignes budgétaires du FEM pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et ce, au travers de ses activités ciblées de renforcement des capacités.

Parmi les jalons particulièrement remarquables, citons la collaboration entre l'Initiative APA et le Programme de microfinancements du FEM qui conduit à un projet stratégique pour augmenter la sensibilisation et renforcer les capacités des populations autochtones et des communautés locales (PACL) à Vanuatu ; le soutien de processus nationaux qui entraînent l'élaboration de documents de politiques APA et aux premiers pas vers un cadre réglementaire en Micronésie, aux Palaos, Samoa et Vanuatu ainsi que la conduite d'un projet dans les Îles Cook (voir plus bas) soutenu financièrement par le FEM. L'Initiative APA est invitée à servir de membre du comité de pilotage du projet de renforcement des capacités en matière d'APA dans cette région, projet mené dans le cadre du Programme régional océanien de l'environnement (PROE).

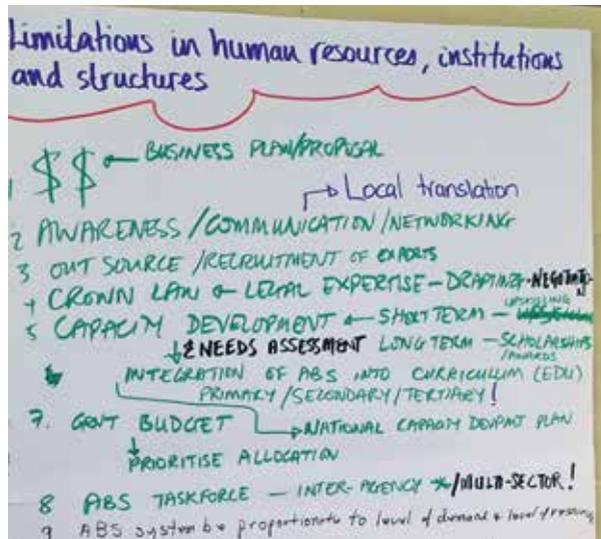


*Démonstration de plantes médicinales,
Étaté, Vanuatu 2012*





➤
Formation :
Conventions
convenues d'un
commun
accord - des
contrats pour
faire fonctionner
l'APA, Nadi,
Fidji 2014



ÎLES COOK

Suite à des discussions initiales menées en marge du Forum dédié à la biodécouverte en Océanie en novembre 2012, les Îles Cook demandent à l'Initiative APA de leur donner des conseils techniques dans la préparation d'un projet FEM NPIF ayant pour objet d'adapter le « Projet de loi portant sur la recherche biologique et les avantages » dressé en 2006 aux dispositions du Protocole de Nagoya. Concentré sur les expériences concrètes acquises dans ce pays en matière de bioprospection, le projet a été approuvé en 2014. Dans une large mesure, l'adaptation de ce projet de loi repose sur les leçons apprises lors de la conclusion d'un accord APA entre l'entreprise privée Cook Islands Medical Technologies (CIMTECH) Pty Ltd et le Koutu Nui, l'assemblée des leaders et guérisseurs traditionnels reconnue légalement. En novembre 2013, l'Initiative APA apporte également son soutien dans les consultations destinées à informer les parties prenantes sur le Protocole de Nagoya et à identifier les lacunes dans les procédures d'accès et de CPCC proposées.



5e atelier sous-régional Pacifique sur l'accès et le partage des avantages, Sydney, Australie 2014



Des experts en APA détendus après un événement en marge portant sur l'APA et la bioprospection marine lors de la Conférence internationale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement (PEID), Apia, Samoa 2014



ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE

Les États fédérés de Micronésie ayant ratifié le Protocole de Nagoya en janvier 2013, le ministère des ressources et du développement mène des négociations nationales avec les parties prenantes et effectue une analyse des lacunes liées à la mise en œuvre du Protocole. En parallèle, l'Initiative APA octroie un soutien technique au PFN pour qu'il puisse élaborer une politique APA et une feuille de route pour développer le cadre de réglementation APA au niveau fédéral et étatique. La même année, avec l'aide financière et technique de l'Initiative APA, le ministère des ressources et du développement des États fédérés de Micronésie organise un atelier sur le renforcement des capacités et le développement de politiques en matière d'APA à Pohnpei. Des ateliers conduits au niveau étatique sont alors tenus avec le soutien de l'Initiative APA en novembre 2013 à Chuuk et en septembre 2014 à Pohnpei.



Échange portant sur le processus de biodécouverte de « prostratin » issu de l'arbre de mamala (nutans de Homalanthus), Réserve de forêt tropicale de Falealupo, Samoa 2012



SÉLECTION DE TITRES DE LA PRESSE

Huitième Atelier Panafricain APA Cotonou, capitale de questionnement sur la gestion durable des ressources génétiques en Afrique

Marie-Péridès de Gomé.

Le lundi 10 mars 2014, l'atelier panafricain sur l'accès et le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques



La biodiversité joue un rôle crucial dans le développement durable. L'occasion est ainsi saisie pour rappeler les leçons de la mise en œuvre du protocole de Nagoya. En effet, ce protocole offre une clarté juridique internationale par rapport à l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles.

APA, au commencement d'une initiative permanente pour l'Afrique. Aujourd'hui, APA est co-financé par l'Allemagne, la Norvège, l'Institut de la francophonie pour le développement durable, le Danemark et l'Union européenne.

Madame Rajae CHAFIL, au nom de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a annoncé des activités visant l'encouragement et la mise en œuvre de la Convention pour la Diversité Biologique et le Protocole de Nagoya. Ainsi, courant 2014, deux Ecoles d'été seront organisées au profit des pays en développement.

business .2020
A MAGAZINE ON BUSINESS & BIODIVERSITY

SPECIAL FOCUS ON ACCESS AND BENEFIT-SHARING

Helping businesses implement the Nagoya Protocol

Nagoya Protocol and ABS regulation in Brazil: The view of Brazilian industry

Community protocols: Bridging the stakeholder divide

PROFITS FROM MEDICINAL PLANTS YET TO REACH VILLAGES



Small text caption below the medicinal plants image.

Allgemeine

Älteste Tageszeitung Namibias - Nachrichten

Ausbeutung der Vorteile für ländliche Gemeinschaften als



Small text caption below the group photo.

Green Loot

Who owns our biological heritage?

Benin is a small state with big plans—to make bio-pirates pay up. They are taking on the multinational corporations who have been exploiting the country's biogenetic resources to develop profitable drugs and cosmetics. New international regulations to share profits from such products with the country of origin are under discussion at a conference in India this month.



Eigene genetische Ressourcen sichern

Angewandte Beratung der afrikanischen Experten in Windhoek – Biodiversität nutzen und erhalten

Windhoek (28) – Die Beratung der afrikanischen Experten in Windhoek... Die Zielsetzung ist es, die genetischen Ressourcen zu sichern und zu nutzen.



Small text caption below the conference photo.

Ressources génétiques au Burkina Faso. Des députés s'approprient les avantages du protocole de Nagoya

Le ministère de l'Environnement et du développement a organisé le 8 août 2012 à Komsilassi, dans la province du Boughe, un atelier d'appropriation du protocole de Nagoya sur les ressources génétiques. L'objectif est de partager les informations sur le protocole, ainsi que ses avantages pour le Burkina Faso.



Small text caption below the speaker photo.

Le ministre de l'Environnement et du Développement a déclaré que le Burkina Faso a besoin de protéger ses ressources génétiques. Le protocole de Nagoya offre une opportunité de partager les avantages de ces ressources.



INTERFACES AUX PROCESSUS INTERNATIONAUX

Il convient de tenir compte des autres cadres juridiques internationaux lors de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et notamment de ceux qui régissent la propriété intellectuelle (PI) et l'agriculture. Les brevets et autres formes de protection de propriété intellectuelle peuvent être utilisés pour le bien des fournisseurs de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées mais la PI est trop souvent considérée comme une menace plutôt qu'une opportunité. Au travers d'ateliers et de formations, l'Initiative APA augmente la sensibilité des parties prenantes et la connaissance approfondie des liens qui existent entre les DPI et les paysages institutionnels connexes. Parmi les cibles spéciales visées, citons les correspondants nationaux en matière d'APA et les PACL.

En tenant compte de l'importance de la biodiversité agricole pour la sécurité alimentaire, le Protocole de Nagoya et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont besoin d'être mis en œuvre sous forme de soutien mutuel pour rendre l'APA pleinement fonctionnel.

Dans les deux cas, droits de propriété et agriculture, l'Initiative APA et ses partenaires travaillent sur les interfaces pertinentes pour faciliter les processus d'une mise en œuvre intégrée et cohérente au niveau national.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (DPI)

En cas de réussite, la recherche et le développement reposant sur des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles connexes conduit souvent à la création de droits de propriété intellectuelle tels que des brevets. Les cadres nationaux en matière d'APA ont besoin d'être alignés avec les politiques nationales en matière de DPI et de tenir compte des instruments internationaux de propriété intellectuelle régis par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Par ailleurs, les contrats APA doivent inclure des clauses relatives à la PI et à l'octroi de licences de PI pour parer aux conflits ultérieurs quant au partage des avantages.

Le détournement des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles au travers de droits de propriété déposés dans des pays développés font que beaucoup de fournisseurs de ressources génétiques ont l'impression que les DPI sont un moyen pour les utilisateurs de s'approprier ce qui ne leur appartient pas. En revanche, les DPI peuvent parer à l'usage abusif des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées et en fin de compte appuyer les aspirations économiques des pays fournisseurs et des PACL. Au travers d'ateliers et de cours de formation, l'Initiative APA accroît la sensibilisation et la compréhension des opportunités qu'offrent les instruments de PI et comment ceux-ci peuvent contribuer au bon fonctionnement des systèmes APA et à l'élaboration de contrats APA solides. Les cibles incluent les points focaux nationaux APA, les PACL et les représentants des autorités nationales chargées de la PI.



*La documentation des CT fournit une
base pour l'innovation à venir*

De 2011 à 2014, en étroite coopération avec l'Institut Fridtjof Nansen, l'Initiative APA organise un nombre de sessions de formation sur la pertinence des DPI pour l'APA en Afrique et dans la région du Pacifique. Cette formation associe théorie et exercices de groupe pratiques.

Les discussions avec la Division chargée des connaissances traditionnelles de l'OMPI concernant des activités conjointes de renforcement des capacités sont lancées en 2013. Elles conduisent à deux ateliers APA et DPI avec un accent particulier sur les connaissances traditionnelles et le rôle des PAUL. Avec le soutien du Ministère de l'environnement et du tourisme de la Namibie et le Projet de gestion de la diversité biologique et du changement climatique mis en œuvre par la GIZ, l'atelier tenu en anglais a lieu en août 2015 en Namibie. Cet événement unique en son genre permet de renforcer le dialogue sur les politiques nationales en matière de CT, DPI et APA et de conceptualiser de futurs travaux dans les six pays représentés. Le même atelier est tenu en français au Maroc en septembre 2016 avec le soutien de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), le Ministère de l'environnement et le Projet de gouvernance environnementale de la GIZ (GEC).

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET RÉGIME DE BREVETS – ÉTUDES DE PAYS PORTANT SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES DANS LES SYSTÈMES DE BREVETS

Les brevets et demandes de brevet sont des indicateurs importants de l'investissement dans la recherche et le développement (R&D) susceptible de déboucher dans des produits commerciaux. Ces derniers peuvent montrer aux gouvernements le potentiel commercial qu'ils risquent de perdre s'ils ne tiennent pas compte de l'APA dans le processus d'élaboration de leurs politiques. Dans cette optique, l'Initiative APA a chargé One World Analytics, une entreprise britannique spécialisée dans l'analyse de la biodiversité et les données économiques pour réaliser une étude des demandes de brevets reposant sur l'APA au Cameroun, au Kenya, à Madagascar, au Mozambique, en Namibie, au Sénégal et en Afrique du Sud. En recensant les secteurs de R&D et les modèles impliquant des espèces issues de ces pays, l'étude démontre que le soutien de la conservation de la biodiversité et la sensibilisation au niveau national ouvrent des possibilités de développement économique. À la demande de gouvernements, l'Initiative APA a demandé à One World Analytics de conduire des études similaires pour les États membres de la COMIFAC et le Maroc.

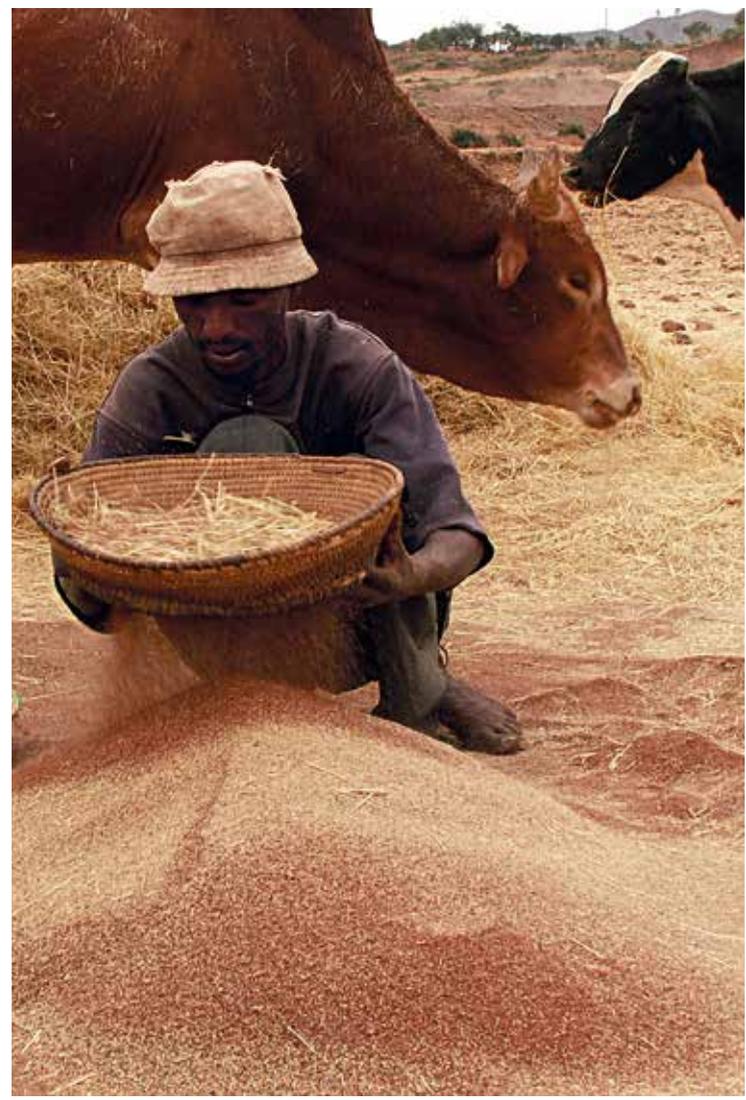




➤ Programme de formation :
 APA et DPI pour les points
 focaux nationaux de pays
 africains francophones,
 Dakar, Sénégal 2014



➤➤ Paysan tamisant des
 graines de teff, Axum,
 Éthiopie 2018



➤ Formation sur
 l'APA et les DPI
 pour points focaux
 nationaux
 Gaborone,
 Botswana 2013



DOCUMENTATION DES CT

Le Protocole de Nagoya reconnaît les droits des détenteurs de connaissances traditionnelles à décider si et comment ils comptent utiliser leurs CT et partager les avantages dérivés de leur utilisation. Il est parfois difficile d'identifier les détenteurs légitimes de CT surtout si celles-ci sont transmises de manière informelle et ne sont pas consignées correctement.

Compte tenu de ces difficultés, l'Initiative APA soutient un groupe de chercheurs et de représentants de PACL en février 2013 pour qu'ils puissent participer à un atelier sur la Documentation des CT pour les pays africains. Cet atelier qui s'est tenu à Bengaluru, en Inde, a été organisé par les autorités chargées de la diversité biologique en Inde. Au cours de cet atelier, de nombreuses questions sont soulevées et l'Initiative APA demande au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) français de réaliser une étude sur la documentation des CTA. L'Initiative APA s'associe alors au Département de science et technologie de l'Afrique du Sud (DST),

l'unité chargée du droit sur la propriété intellectuelle et la recherche de politique de l'Université de Cape Town et Natural Justice pour organiser un échange technique portant sur la docu-

mentation des CT et ses relations avec les DPI. Cette rencontre a lieu à Cape Town en décembre 2013. Par le truchement de cette rencontre, les participants développent des recommandations sur comment mieux tenir compte des CT durant la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Cet atelier donne naissance à une collaboration entre l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies (UNU-IAS), l'ONG indienne Fondation pour la revitalisation des traditions de santé locale (FRLHT) et l'Initiative APA. De cette collaboration naît un « Atelier d'échange de communauté à communauté et de renforcement des capacités pour les détenteurs de connaissances traditionnelles » en 2015.

Inspirés par l'étude réalisée par MNHN et la rencontre à Cape Town, les partenaires de l'Initiative APA au Bénin ont récemment lancé un processus pour développer une stratégie de documentation des connaissances traditionnelles comme partie intégrante du processus de mise en œuvre de l'APA. Avec le soutien de l'Initiative APA et de Natural Justice, l'ONG béninoise CeSaRen travaille avec le ministère de l'environnement et le point focal national APA pour lancer un processus de communication avec les parties prenantes issues de la recherche et de la médecine traditionnelle pour poser les jalons de cette stratégie.



Membres de la coopérative de femmes eudafano avec vulgarisateurs forestiers, Namibie 2013



Paysanne devant
des sacs de teff,
Éthiopie 2007



AGRICULTURE

Le TI-RPGAA (le Traité) réaffirme les droits souverains que détiennent les pays sur leurs ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il établit un système multilatéral d'APA pour faciliter l'échange des 64 espèces cultivées et fourrages communs à l'échelle du globe qui figurent dans l'appendice 1, à condition que le matériel soit utilisé aux fins stipulées dans le traité. Les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui sont utilisées à d'autres desseins ou qui ne sont pas incluses dans le système multilatéral peuvent néanmoins être soumises aux règles du Protocole de Nagoya.

Dans certains pays qui sont parties aux deux instruments, des incertitudes subsistent quant à l'interface entre le Protocole et le Traité. Ces incertitudes conduisent à des retards au niveau des processus APA nationaux.

L'Initiative APA travaille en partenariat avec Bioversity International, le secrétariat de la CDB, le secrétariat du TI-RPGAA et la Commission de l'Union africaine pour soutenir une mise en œuvre concertée et solidaire de ces deux cadres internationaux, au travers d'un appui dispensé sur le terrain et d'ateliers



Germoplasme de taro - Centre d'études des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT), la base de banque de germoplasme pour le Pacifique, Fidji



Modérateurs de l'Initiative APA conduisant des participants au travers d'un de nos ateliers Imbrication de la mise en œuvre concertée et solidaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques et du Protocole de Nagoya, Addis-Abeba, Éthiopie 2015

de politiques internationaux. La CDB et le TI-RPGAA ont maintes fois reconnu la pertinence d'un partenariat pour une mise en œuvre harmonieuse de ces deux instruments APA afin de soutenir le développement de l'agriculture et l'adaptation au changement climatique.

La collaboration entre l'Initiative APA, Biodiversity et les deux secrétariats commence en 2013 avec la conduite d'un atelier d'experts qui se tient à Rome et traite des enjeux et des options d'une mise en œuvre concertée et solidaire. Un an plus tard, un « atelier en tandem » permet de rassembler, pour la première fois, les Points focaux nationaux chargés de l'APA et les Points focaux du Traité international de plus de 20 pays. Les résultats de l'atelier sont compilés dans un petit guide pour aider les acteurs de politique et les législateurs à mettre en œuvre ces deux instruments de manière concertée et solidaire.

L'atelier en tandem souligne l'importance capitale d'intégrer la définition et la mise en œuvre des politiques d'APA dans les objectifs de développement national et les processus de planification, tels que la conservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Ceci amène les cinq partenaires à organiser un autre atelier à Addis-Abeba en 2015 pour promouvoir l'enrichissement mutuel dans les processus de planification et d'élaboration de politiques au niveau national dans les domaines où l'APA peut

contribuer à l'amélioration de la situation. Cet événement est unique en son genre, car seules des équipes interdisciplinaires composées chacune d'un point focal du Protocole de Nagoya, d'un point focal du Protocole du TI-RPGAA, d'un fonctionnaire chargé de l'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'agriculture, d'un expert en planification et d'un agent de liaison pour les opérations du FEM sont admises. La Commission et le Comité des représentants permanents de l'Union africaine hébergent une session spéciale au cours de laquelle les onze équipes peuvent explorer les différentes options pour coordonner la mise en œuvre de l'APA en conformité avec le Protocole de Nagoya et le TI-RPGAA au niveau de l'Union africaine.

Aux niveaux national et local, le partenariat lance également un projet pilote intitulé « Mise en œuvre concertée et solidaire du Protocole de Nagoya et du TI-RPGAA au Bénin et à Madagascar ». Ce projet est financé par l'Initiative Darwin du gouvernement du Royaume-Uni. Le projet a pour objet de soutenir l'élaboration de cadres réglementaires nationaux harmonisés à côté d'activités concrètes dans quatre communautés locales. Son objectif consiste à faciliter la négociation de contrats APA régis par le Protocole de Nagoya et à promouvoir l'échange de variétés de semences pour l'adaptation au changement climatique au travers du Système multilatéral du TI-RPGAA. Les expériences et les leçons tirées de ce processus triennal seront étendues aux autres pays et régions.





ÉLARGISSEMENT DE L'HORIZON APA

Certains sujets sont essentiels pour assurer la réussite de la mise en œuvre de l'APA. Or, il faut reconnaître qu'ils n'ont pas encore attiré toute l'attention qu'ils méritent. Lorsque l'Initiative APA identifie de tels sujets, elle essaie de les intégrer dans les programmes APA nationaux et internationaux au travers de la recherche sur les liens conceptuels et pratiques en matière d'APA. Les travaux sur la biodiversité marine et les ressources zoogénétiques sont deux exemples de cette approche.

BIOPROSPECTION MARINE

L'extension de l'initiative de renforcement des capacités en matière d'APA aux régions des Caraïbes et du Pacifique révèle l'importance de la bioprospection marine et des mesures connexes en matière d'APA. Le monde sous-marin contient une grande variété de ressources génétiques dont certaines sont déjà utilisées à des fins pharmaceutiques, cosmétiques, nutritionnelles ou biotechnologiques. Près de 36 % de la surface marine sont régies par la juridiction nationale et la plupart de la bioprospection a lieu dans les eaux nationales, d'où l'importance du Protocole de Nagoya et des régimes nationaux en matière d'APA pour la bioprospection marine.

En 2014, l'Initiative APA publie une fiche pour résumer et analyser les informations scientifiques pertinentes dans les domaines de la découverte de médicaments, d'enzymes et de produits cosmétiques. Cette fiche a pour objet « [d']appuyer les discussions entre les gouvernements, les parlements et les parties prenantes, sur la base de faits probants lors de l'élaboration de toute législation future en matière d'APA dans les États littoraux et d'enrichir les débats sur les questions d'APA dans les zones marines situées au-delà de la juridiction nationale ». Exposée lors de rencontres nationales et internationales et étayée par des cas concrets de bioprospection marine, cette fiche ne cesse de susciter l'intérêt des gouvernements. Par exemple, durant l'atelier de lancement tenu aux Caraïbes en 2013, l'Initiative APA a fourni des informations contextuelles sur la bioprospection marine et l'usage continu des extraits de corail des Bahamas dans les produits cosmétiques à l'échelle du globe. Cette information a suscité alors l'intérêt du gouvernement des Bahamas et conduit à mener un projet d'APA national financé par le FEM à hauteur de 3 millions USD.

RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

Les ressources génétiques des animaux d'élevage diffèrent considérablement des ressources phylogénétiques, en termes de possession, d'accès, d'usage et d'échange. Jusqu'à ce jour, très peu de travaux ont été réalisés sur l'accès et le partage des avantages résultant des ressources génétiques des animaux d'élevage, ressources qui sont néanmoins régies par les règles d'APA de la CDB et du Protocole de Nagoya. La question de savoir si, et de quelle manière les ressources génétiques des animaux d'élevage sont traitées dans les systèmes APA, dépend de la mise en œuvre au niveau national. Les droits de propriété des races d'animaux d'élevage traditionnels sont complexes dans la mesure où il s'agit d'une propriété collective de connaissances traditionnelles associées imbriquées dans des animaux qui appartiennent à leur tour à des individus.



*Berger samburu,
Kenya 2009*

Pour soutenir le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques (ITWG-AnGR), l'Initiative APA a fondé la Ligue pour le développement des peuples pastoraux et de l'élevage endogène (LPP) et, avec elle, a conduit une étude sur la pertinence du Protocole de Nagoya sur la conservation et l'utilisation continue des ressources zoogénétiques (accès et partage des avantages résultant des ressources zoogénétiques). Cette étude a été présentée pour la première fois en avril 2015 lors d'une rencontre d'experts au Bureau inter-africain pour les ressources animales de l'UA (BIRA-UA). En raison de l'intérêt suscité, l'Initiative APA se prépare à coopérer avec l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) pour élaborer notamment du matériel de formation visant le renforcement institutionnel et l'orientation en matière d'APA pour les projets de recherche qui impliquent l'accès aux ressources zoogénétiques.



CRÉATION DE CONNAISSANCES

Conformément à son mandat, l'Initiative APA est un collecteur, producteur et un diffuseur notable de savoirs pertinents en matière d'APA. Avec ses partenaires elle a publié un nombre important d'études, d'évaluations, d'analyses et de guides. Les sujets sont divers, allant de la mise en œuvre nationale aux lignes directrices régionales en matière d'APA en passant par des cas spécifiques. Voici quelques unes de ses publications.

Gestion durable des forêts et APA

Publiée en 2012, « Interface entre la gestion durable des forêts et l'accès au partage des avantages » est une analyse des liens qui existent entre les forêts et l'APA au niveau des politiques internationales ainsi qu'une évaluation des législations nationales exemplaires en matière de gestion des forêts et d'APA. Elle propose que les législations en matière de gestion des forêts et d'APA soient élaborées de manière solidaire et concertée. Les auteurs concluent qu'en combinaison avec un instrument international solide en matière d'APA, la foresterie communautaire et la cogestion forestière « renferment un potentiel énorme pour renforcer les communautés locales et encourager un usage de produits et de services forestiers à la fois rationnel sur le plan écologique et rentable sur le plan économique ».



Marquage d'un arbre gabonais, Gabon 2006



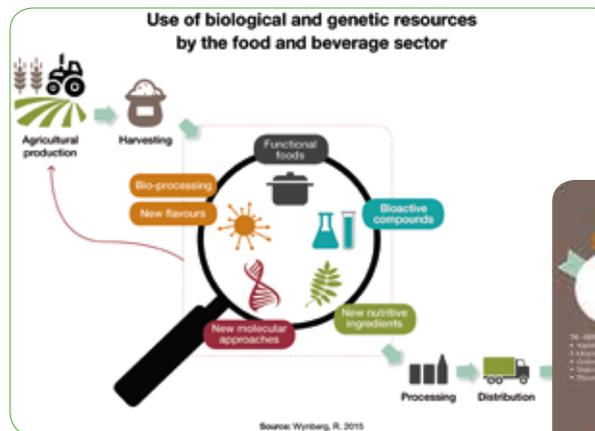
^
Atelier pratique sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, les connaissances traditionnelles et les expressions culturelles traditionnelles, Windhoek, Namibie 2015

Études nationales sur la mise en œuvre APA

En collaboration avec les gouvernements du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud, l'Initiative APA commandite des études nationales pour étudier les expériences acquises en matière d'APA dans chaque pays. Sont préparés des tableaux comparatifs qui mettent en évidence les éléments clés des cadres APA nationaux dans chacun de ces pays. Les leçons apprises de ces expériences nationales permettent d'éclairer la mise en œuvre globale du Protocole de Nagoya. Ces études fournissent des informations contextuelles pour la préparation de deux dialogues tenus en 2014 en Afrique du Sud et en Inde, portant sur les moyens pratiques pour faire avancer la mise en œuvre du Protocole de Nagoya.

Études de cas APA dans les pays du Pacifique

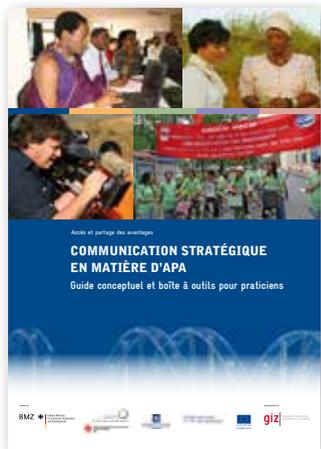
En 2012, le ministère du Commonwealth d'Australie pour le développement durable, l'environnement, l'eau, la population et les communautés (DSEWPC) charge l'Université de Nouvelle-Galles du Sud de mener une étude sur les meilleures pratiques en matière d'APA, dans la région du Pacifique. La publication est réalisée avec le soutien de l'Initiative APA. Elle se base sur quatre cas concrets pour identifier les principaux éléments des meilleures pratiques en matière d'APA ainsi que les défis que les parties prenantes doivent relever pour achever un partage juste et équitable des avantages. L'étude sert d'ouvrage de référence pour les chercheurs impliqués dans la bio-découverte, soucieux de se conformer au Protocole de Nagoya.



Dossiers sur différents secteurs utilisant les ressources génétiques

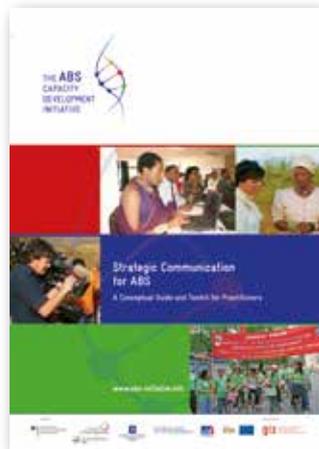
En collaboration avec l'Université de Cape Town (UCT) et l'organisation Peoples and Plant International (PPI), l'Initiative APA élabore six dossiers sur les secteurs économiques qui ont des liens avec l'APA : industrie pharmaceutique, agriculture, biotechnologie industrielle, industrie botanique, cosmétiques et secteur des produits alimentaires et des boissons. Les dossiers mettent en évidence les différences et les similarités clés qui caractérisent ces secteurs et démontrent comment et dans quelle mesure l'APA les affecte. Les dossiers sont une combinaison de textes et de graphiques qui fournissent des informations digérables, quant aux moteurs, intérêts et méthodes de ces secteurs. Spécialement destinés aux PFN, aux législateurs et aux décideurs de politiques, ces dossiers constituent une ressource précieuse pour les parties prenantes impliquées dans l'élaboration de chaînes de valeur conformes aux règles d'APA.





Communication stratégique en matière d'APA

Publié en 2012, « Communication stratégique en matière d'APA – Guide conceptuel et boîte à outils pour praticiens » est considéré comme un ouvrage de référence parmi les différents outils de communication, d'éducation et de sensibilisation pour tout ce qui touche l'APA. Il offre des conseils quant au rôle, à la pertinence et à l'usage de la communication dans la conception et la mise en œuvre de systèmes APA au niveau national et donne un aperçu des réflexions, approches et méthodes en matière de communication et ce, pour les différentes phases de la mise en œuvre de l'APA. Ce guide est disponible en anglais, français, portugais et espagnol. Même s'il vise en particulier les points focaux nationaux chargés de l'APA, il est également utile pour tous les acteurs impliqués dans la gestion des processus liés à l'APA associant de multiples parties prenantes.

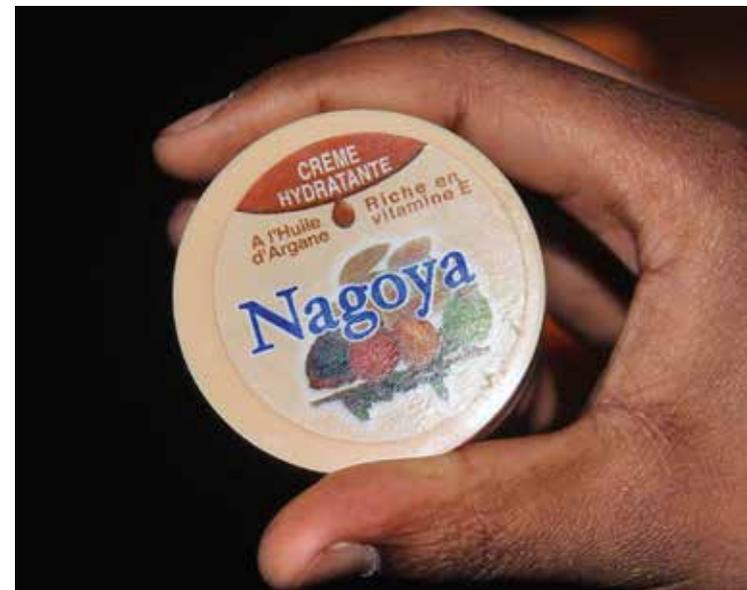


Contrats et accords en matière d'APA

Le programme de formation portant sur les « Conventions convenues d'un commun accord (CCCA) – Contrats pour rendre fonctionnel l'APA » vise les acteurs impliqués dans la négociation et l'élaboration de conventions APA et notamment les points focaux nationaux chargés de l'APA et les représentants des autorités nationales compétentes (ANC). Trois guides viennent compléter ce programme de formation. « L'accord APA, éléments clés et commentaires » et « Introduction à l'élaboration de contrats » expliquent les bases d'élaboration de contrats APA et les éléments les plus importants qui doivent être inclus dans le contrat pour assurer une relation juridique fonctionnelle et exécutable entre le fournisseur et l'utilisateur. « Comment (ne surtout pas) négocier un accord APA » est un guide pratique pour la négociation d'accords APA. Il s'agit de cas réels et de scénarios tirés de leçons apprises par les auteurs. Publié conjointement avec l'Institut Fridtjof Nansen, le matériel de formation est destiné aux fournisseurs et aux utilisateurs de ressources génétiques, mais aussi aux législateurs en matière d'APA.



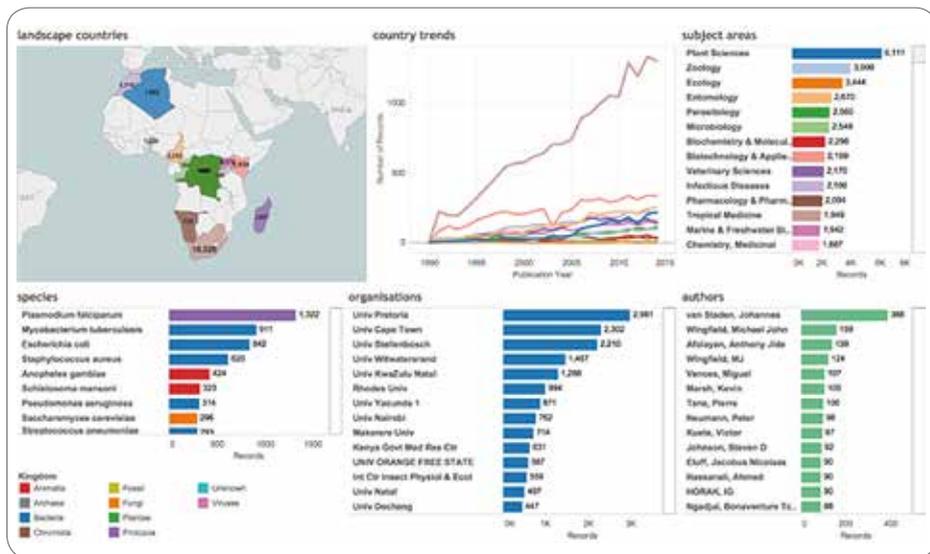
◀ Inventaire et discussion de la mise en œuvre de BCP, Kukula Association de praticiens de la médecine traditionnelle, Afrique du Sud 2012



Nomen est omen ?

OUTILS ANALYTIQUES

Les approches et les activités de l'Initiative APA sont ancrées dans des évaluations systématiques des environnements nationaux en matière d'APA. De nouvelles méthodes et des outils numériques sont développés et utilisés pour compléter des formats de réunion traditionnels. Ces outils sont à la disposition des organisations, gouvernements et entreprises intéressés.



Identification des utilisateurs académiques de ressources génétiques

Un outil analytique et de fouille de textes développé et adapté par One World Analytics à la demande d'Initiative APA est utilisé pour recenser les acteurs clefs impliqués dans la recherche en général et le développement scientifique en particulier. Il permet d'identifier les chercheurs et les institutions de recherche qui publient des articles dans des journaux scientifiques sur les ressources génétiques issus de pays spécifiques. Il fournit un aperçu complet des activités de recherche, des individus, des organisations et des réseaux impliqués dans la recherche des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles d'un pays. Cette information est très utile pour les activités de soutien de l'Initiative APA sur la mise en œuvre de l'APA au niveau national.

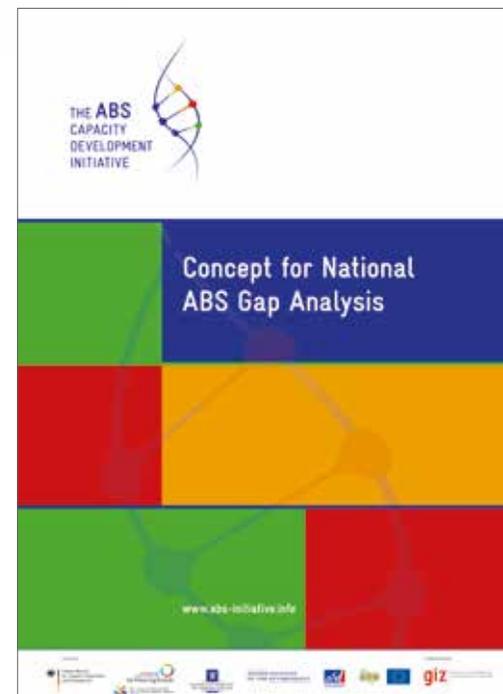
Représentation de la diversité biologique nationale dans le système international des brevets

En 2013, One World Analytics développe une méthodologie pour analyser les activités liées aux dépôts de brevets impliquant des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles en provenance de certains pays. La méthodologie est utilisée pour plusieurs pays africains et la COMIFAC (voir le paragraphe sur les PACL).



Étude diagnostic par pays : le statu quo de la mise en œuvre de l'APA/du Protocole de Nagoya

À partir d'avril 2015, l'Initiative APA mène sur place des études diagnostiques sur le statu quo de la mise en œuvre de l'APA/ du Protocole de Nagoya dans six pays : Algérie, Bénin, Kenya, Madagascar, Namibie, Afrique du Sud et Ouganda. Les résultats sont compilés dans un format de rapport standardisé et les éléments clés sont publiés sur le site internet de l'Initiative APA. Les études diagnostiques sont complétées de recherches théoriques qui servent de base pour l'élaboration de feuilles de route spécifiques aux pays afin de soutenir la mise en œuvre de l'APA au niveau national.





COMMUNICATION ET GESTION DES CONNAISSANCES

L'Initiative APA prend son rôle de courtier de connaissances en matière d'APA très au sérieux. D'entrée de jeu l'Initiative APA a toujours fait en sorte que les expériences acquises et les connaissances générées de ses activités soient non seulement sauvegardées mais aussi rendues disponibles à tous ceux qui le désirent et qui en ont besoin. Parmi les événements marquants, citons :

Rapports et présentations issus de plus de 160 ateliers, programmes de formation, conférences et événements parallèles ainsi qu'études, évaluations et guides, élaborés par l'Initiative APA en collaboration avec ses partenaires. Ces ouvrages sont disponibles sur son site internet. Refondu en 2013, ce dernier est une source précieuse d'informations pour tout ce qui touche la mise en œuvre de l'APA. Le site est fréquemment visité, car il constitue un bon mélange de communication et de gestion des connaissances.

Compte tenu des progrès faits dans le domaine numérique, les outils de communication utilisés par l'Initiative APA sont de plus en plus interactifs. Les graphiques dynamiques en sont un bon

THE ABS CAPACITY DEVELOPMENT INITIATIVE
ACCESS AND BENEFIT SHARING

1. The ABS Capacity Development Initiative

The ABS Capacity Development Initiative (CDI) is a multi-year program that aims to build the capacity of developing countries to manage their genetic resources, traditional knowledge, and associated cultural expressions (TRACES) in a sustainable and equitable manner. The CDI is implemented by the International Centre for Genetic Engineering and Biotechnology (ICGEB) in partnership with the Convention on Biological Diversity (CBD) and the World Bank.

2. Results / Milestones

- Implementation of 100+ projects in 15+ countries across Africa, Asia, and Latin America.
- Training of over 10,000 individuals in various fields including biotechnology, policy, and management.
- Development of 50+ national and regional action plans for TRACES.
- Establishment of 10+ national and regional TRACES centers.
- Publication of 20+ scientific papers and policy briefs.

3. Challenges ahead

- Limited financial resources for TRACES implementation.
- Lack of technical expertise in TRACES management.
- Limited awareness of TRACES among stakeholders.
- Limited institutional support for TRACES implementation.

4. Recommendations

- Increase financial support for TRACES implementation.
- Strengthen technical expertise in TRACES management.
- Increase awareness of TRACES among stakeholders.
- Strengthen institutional support for TRACES implementation.

ABS Three letters for development

The ABS Three letters for development (Access, Benefit, and Sharing) are the core principles of the ABS Capacity Development Initiative. They are designed to ensure that developing countries have access to genetic resources, traditional knowledge, and associated cultural expressions (TRACES) and that they benefit from their use in a sustainable and equitable manner.

exemple. En effet, ils permettent aux utilisateurs d'apprendre plus sur l'impact du Protocole de Nagoya ou sur l'impact qu'il aurait pu avoir en cliquant sur des cas spécifiques d'APA présentés de manière progressive.

Il est juste de dire que le condensé hebdomadaire d'information APA avec une audience d'environ 1 300 abonnés est devenu une source établie d'informations en matière d'APA mises à jour régulièrement.

L'Initiative APA a produit deux films : « ABS – Simply Explained » et « People, Plants & Profits ». Le premier est un film d'animation de cinq minutes et le second est un film de 25 minutes. Tous les deux se sont révélés être très utiles pour servir de préludes à divers événements. Ils sont également souvent utilisés pour servir d'introductions tangibles notamment aux audiences qui ne sont pas encore familiarisées au sujet. Disponibles sur le site internet du SCDB, ces films sont largement utilisés au-delà des pays ACP.

Dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, les murs de bureau sont souvent tapissés de calendriers de l'Initiative APA. Ces calendriers ne servent pas uniquement à la décoration mais ils permettent de diffuser des informations digérables en matière d'APA.



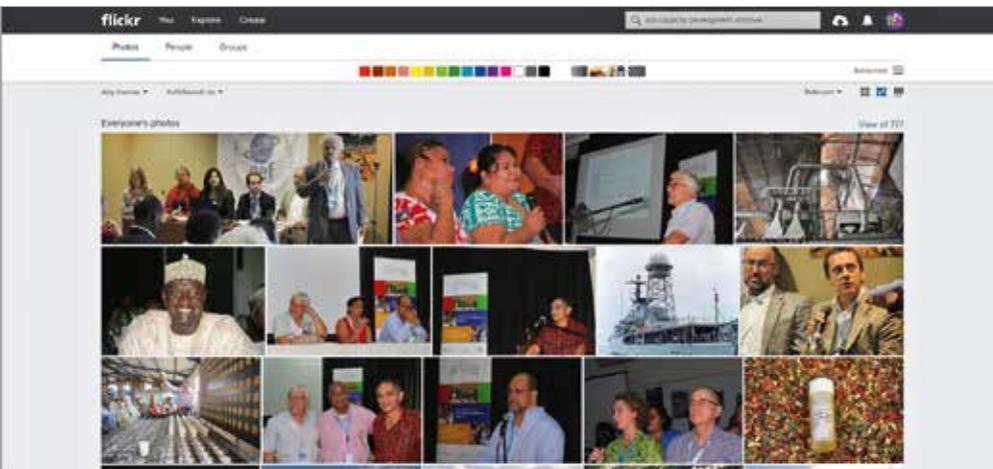
➤
La couverture médiatique des événements de l'Initiative APA sont une partie essentielle de la stratégie de communication.



Jusqu'en 2016, l'Initiative APA ne se sert pas des médias sociaux parce que le moment n'est pas encore venu. En effet, le réseau et les cibles de l'Initiative APA sont habitués aux ateliers et aux formations dispensées sur place ainsi qu'aux formes classiques de publication en ligne, telles que les sites internet ou les blogs. Mais les choses ont bien changé ces dernières années, notamment parmi les jeunes parties prenantes préoccupées par les questions d'APA qui assument de plus en plus de responsabilités. L'Initiative APA est désormais en ligne sur YouTube, Twitter, Flickr et LinkedIn. Une app APA est-elle en préparation pour les appareils mobiles ? Surveillez attentivement ces réseaux sociaux...

L'Initiative APA et ses partenaires poursuivront leur travail de gestion des savoirs et continueront d'offrir des outils de communication, méthodes et lignes directrices pour fournir les bonnes informations aux bonnes personnes au bon moment et au bon endroit, de manière à soutenir la mise en œuvre effective de l'APA.

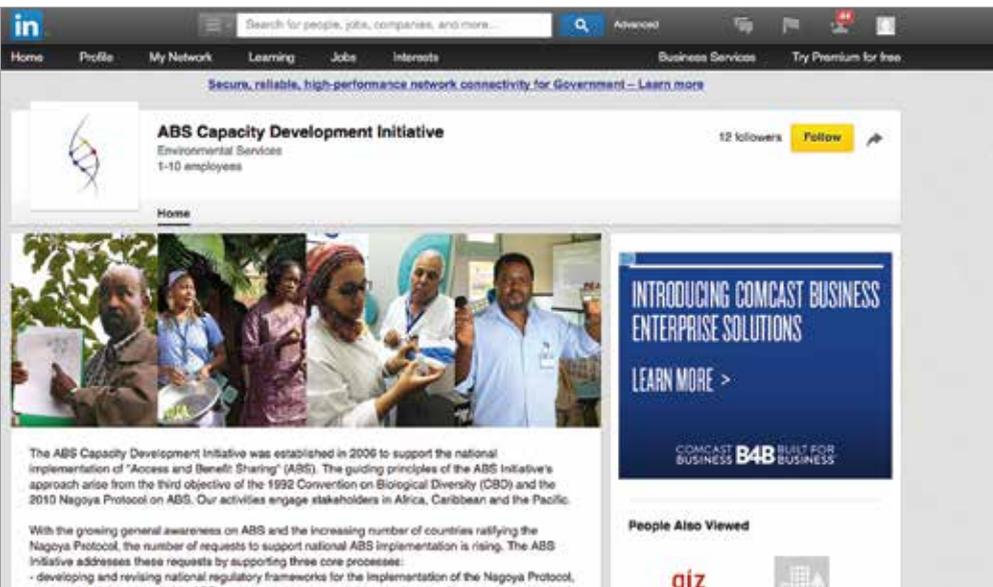




GESTION D'ÉVÉNEMENTS

Au cours de la dernière décennie, l'Initiative APA et ses partenaires ont organisé un nombre considérable d'événements. En outre, les membres de l'équipe Initiative APA ont été invités à participer et à faire des présentations à l'échelle du globe. Notre équipe chargée de la gestion des événements s'est toujours assurée que chacun arrive au bon endroit, au bon moment et ce, en toute sécurité, qu'il s'agisse d'un vol d'Oslo à Ouagadougou, de Francfort à Suva ou de Windhoek à Bangalore. Cette équipe s'occupe de tout : visas, billets d'avion, assurance, lieu approprié, nourriture... Il ne faut donc pas s'étonner si à la fin de chaque événement, cette équipe est ovationnée par un public en verve. Depuis l'adoption du Protocole de Nagoya en octobre 2010, l'Initiative APA totalise

10.800 JOURS-PARTICIPANTS.



MENTIONS LEGALES

Rédacteur : Tobias Dierks

Avec les contributions de :

Suhel al-Janabi, Gino Cocchiari, Dr. Andreas Drews,
Eva Fenster, Lena Fey, Barbara Lassen, Dr. Hartmut Meyer,
Pierre du Plessis, Olivier Rukundo, Peter Schauerte

Traduction : Reinhard Stölzel

Mise en page : MediaCompany – Agentur für Kommunikation

Impression : in puncto:asmuth druck + medien gmbh

Responsable:

Dr. Andreas Drews

L'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA

Deutsche Gesellschaft für Internationale

Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Bonn et Eschborn

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5

65760 Eschborn

Allemagne

T +49 6196 79-1363

F +49 6196 79-801363

E abs-initiative@giz.de

Photos © GeoMedia/Suhel al-Janabi - sauf :

Biodiversity International (66)

Georgina Smith (CIAT) (18/19)

GIZ (8, 9, 24, 25, 37, 50, 51, 53,

54, 55, 57, 62, 63, 75, couverture)

Gouvernement danois (27)

Gouvernement français (39)

Gouvernement allemand (4, 18)

Gouvernement norvégien (26)

IDLO (33)

Ilse Koehler-Rollefson (68)

IUCN (42 [Marie Fischborn], 43, 78, 79 [Helen Pippard])

Mateusz Banski (11)

Max Hurdeboucq (69, 72, 73, couverture)

Natural Justice (36)

OIF (19)

Pixabay (2/3)

Posa Skelton (56)

Roger Chennells (47)

SCBD (6)

Ulutuncok/laif (61)

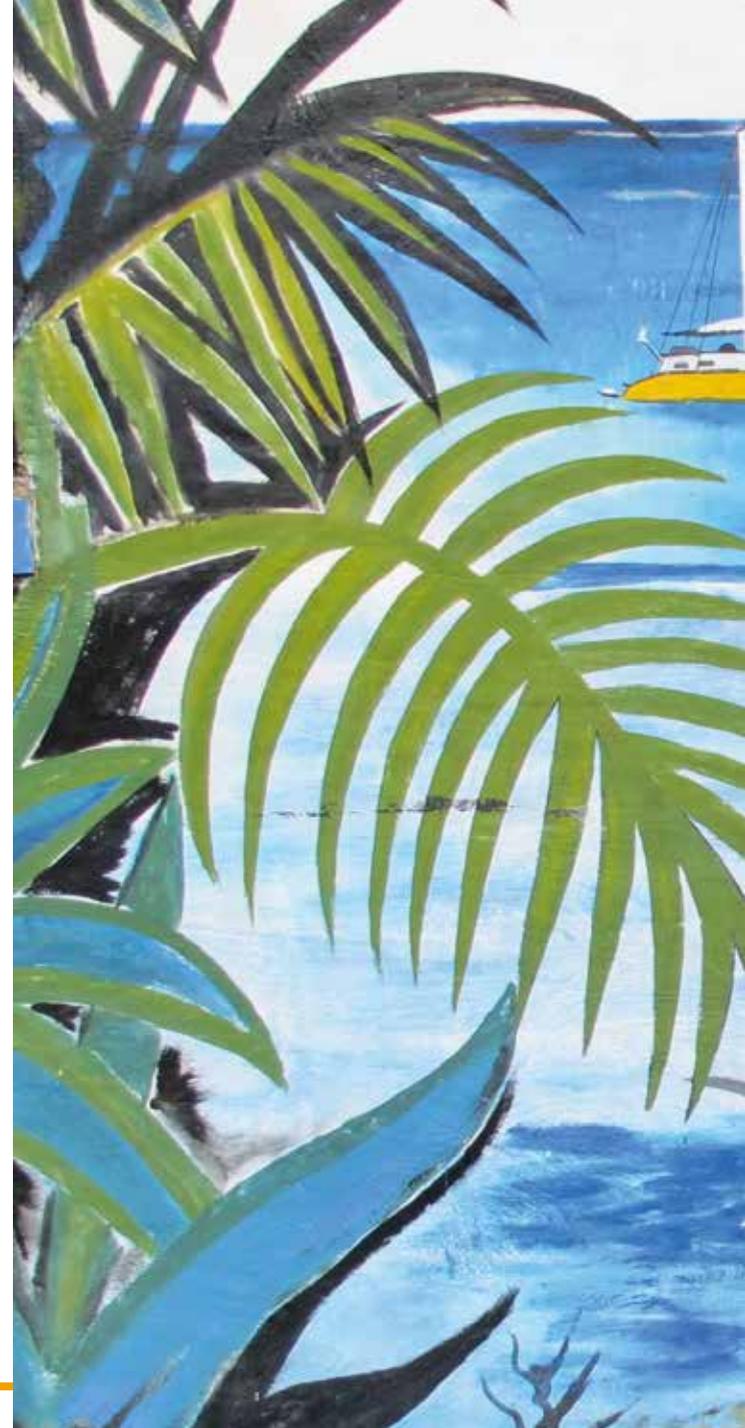
University at Buffalo

(www.buffalo.edu/news/releases/2003/10/6459.html) (52)

© Novembre 2016



➤
*Assurer un environnement sain à
nos enfants en poursuivant les trois
objectifs de la CDB*





2006

2007

2008



L'INITIATIVE DE
RENFORCEMENT
DES CAPACITES
POUR L'APA

